

## L'« humanisme » du colonel Kadhafi

Il serait bien naïf de découvrir aujourd'hui que cynisme et hypocrisie sont trop souvent indissociables des relations internationales. Mais il faut avouer que le « Guide de la révolution libyenne » vient de rappeler ce triste constat avec une superbe dont on pourrait se montrer admiratif s'il ne s'agissait une fois de plus de la vie et de la liberté d'innocents.

Deux enfants-otages - la seule association de ces mots rend encore plus odieuse la pratique en soi ignoble de l'enlèvement - viennent d'être libérés après treize mois de captivité. On ne peut que s'en réjouir. Mais le bonheur qu'on faisait jeudi soir dans les yeux de Marie-Laure et de Virginie ne peut atténuer certaines responsabilités ou écarter les questions que la mise en scène de Tripoli laisse en suspens. A commencer par celles, inévitables, sur la véritable rôle du colonel Kadhafi tout au long de l'affaire.

Les services français sont convaincus que Jacqueline Valente et ses enfants se trouvaient en Libye depuis de longs mois, voire qu'ils n'ont jamais quitté ce pays. Cette même Libye est en même temps terre d'accueil et protectrice d'Abou Nidal, qui a revendiqué la responsabilité de la prise en otage de la jeune femme, de ses filles et de ses cinq compagnons belges. Abou Nidal est l'un des terroristes palestiniens au palmarès le plus chargé. Combien de cynisme, l'un de ses « porteparole » a « remercié » le colonel Kadhafi de son aide dans la libération de Marie-Laure et Virginie. On peut légitimement se demander pourquoi le « Guide » n'a pas fourni cette « aide » plus tôt, et pour tous les otages, d'autant que, officiellement du moins, aucune condition n'a été posée par qui que ce soit, à la libération des oubliés du « Silco ».

Ces « gestes » du colonel n'est pas fortuit quand, de nouveau en butte aux menaces américaines, il a un besoin urgent de peser l'image d'homme d'Etat « raisonnable » qu'il essaie depuis plusieurs mois déjà de présenter, surtout à l'ennemi d'hier, la France. Après avoir mis fin à sa guerre contre le Tchad, allié de Paris, et opéré un rapprochement spectaculaire avec un autre pays ami de la France, la Tunisie, il accueille le roi de France, l'une des manifestations sportives les plus médiatiques. Il ne lui restait plus qu'à paraître en libérateur des petites filles françaises.

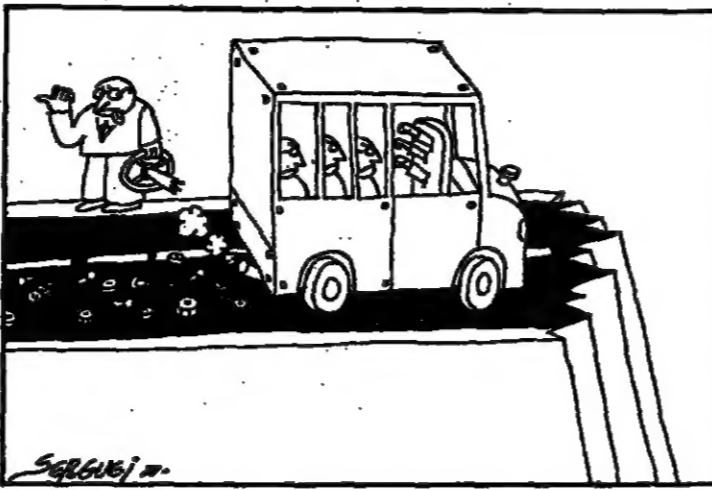
La France, ainsi courtisée, se laissera-t-elle prendre au jeu ? On ne peut s'empêcher d'éprouver un certain malaise devant la polémique qui a aussitôt éclaté dans les milieux politiques français pour déterminer qui a trouvé suffisamment grâce aux yeux du colonel pour recueillir le bénéfice des deux libérations.

Lire page 3  
**Une difficile négociation  
« d'Etat à Etat »**  
par GEORGES MARION  
et le reportage  
de GUY FORTE à Marseille

M 0147 - 1231 0 - 4,50 F  
3790147004500 12310

## Crise en Yougoslavie Le gouvernement démissionne après le refus du Parlement d'adopter sa politique économique

Le premier ministre yougoslave, M. Mikulic, a présenté, vendredi 30 décembre, la démission de son gouvernement. Au pouvoir depuis mai 1986, il était depuis plusieurs semaines vivement critiqué dans la presse officielle, qui lui reprochait son incapacité à juguler l'inflation (250 % par an). Les députés ont rejeté, mercredi et jeudi, au Parlement fédéral, le programme économique et le budget que l'équipe de M. Mikulic avait préparés pour 1989.



Lire page 22 l'article de PAUL YANKOVITCH.

## Un bilan de 1988 Des hommes plus sages, une nature plus cruelle

par André Fontaine

Les habitants de cette planète ne sont pas soudain devenus anges. Les passions et les haines ont encore trop fait, en 1988, couler le sang. Mais les Soviétiques ont commencé à évacuer l'Afghanistan et les Vietnamiens le Cambodge ; des cessez-le-feu ont été conclus entre l'Irak et l'Iran, et au Nicaragua, l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba se sont mis d'accord sur l'indépendance de la Namibie. Yasser Arafat s'est enfin décidé à reconnaître le droit d'Israël à exister et, du coup, les Etats-Unis ont accepté de dialoguer avec l'O.L.P. Kadhafi s'est réconcilié avec la Tunisie et avec le Tchad, l'Algérie avec le Maroc, l'Ethiopie avec la Somalie, la France avec l'Iran, la Grèce avec la Turquie. L'unité de l'Europe et celle du Maghreb ont fait de sérieux progrès. Le dialogue soviéto-américain s'est intensifié au point que des commentateurs croient déjà pouvoir enterrer la guerre froide.

C'est aller un peu vite en besogne, mais le fait est qu'en matière de violence les hommes ont pour une fois cédé la place à la nature. Le tremblement de terre du Caucase et les inondations du Bangladesh et du Soudan ont fait des dizaines de milliers de victimes. Et le SIDA s'apprête à tuer bien davantage. Mais ces catastrophes ont d'abord montré la nécessité de la solidarité.

C'est vrai du SIDA, contre lequel la communauté internationale commence à se mobiliser. C'est vrai de l'Arménie. L'ampleur du

séisme a été telle, le système soviétique est apparu si peu préparé à y faire face, que le Kremlin a dû reconnaître ses faiblesses et accueillir avec empressement l'aide étrangère, même lorsqu'elle venait de cet Israël dont sa presse assimilaient encore, il y a peu, les dirigeants à des nazis. Le chef du gouvernement, Nicolas Ryjkov, a eu un mot révélateur : « Face à cette immense tragédie, a-t-il dit, nous commençons à comprendre que les valeurs humaines universelles et la survie même de notre civilisation sont les principales choses au monde. Nous commençons à comprendre (...) notre civilisation... »

Quel aveu chez un adepte d'un socialisme qui s'est si longtemps prétendu « scientifique » et qui a toujours été, depuis Lénine, fondamentalement manichéen ! Il est vrai que quelques jours plus tôt, à New-York, Mikhail Gorbatchev n'avait pas hésité à renvoyer d'une simple phrase au musée les deux révolutions de 1789 et de 1917. Désormais, avait-il également déclaré, « l'idéologie doit être exclue des relations entre Etats », celle-ci devant « être guidée par la primauté des valeurs universelles ».

Le chef du cadre de l'ONU pour prononcer ce discours iconoclaste et annoncer une réduction unilatérale de dix pour cent des effectifs de l'armée rouge, était significatif : le pouvoir soviétique se montre décidé à revenir à cet objectif d'un « monde uni », qui avait été celui de Yalta et qui a fourni leur slogan aux Jeux olympiques de Séoul, les premiers depuis douze ans auxquels aient participé la quasi-totalité des Etats du globe.

## Un entretien avec le général Pinochet « J'ai plus d'énergie qu'avant. Je me sens comme neuf mais je vais prendre du recul avant les élections »

Dans le premier entretien accordé depuis le plébiscite du 5 octobre, le général Augusto Pinochet revient, pour « Le Monde », sur les raisons de son échec (43 % de « oui » contre 57 % de « non »), à la veille d'une année 1989 qui sera décisive pour le Chili. Des élections générales doivent, en effet, avoir lieu en décembre

prochain, et la Constitution prévoit que le nouveau président prendra ses fonctions en mars 1990.

Le chef de l'Etat chilien, qui déclare se sentir « comme neuf » et désireux de « prendre du recul », laisse entendre qu'il se considère comme un recours possible après le prochain scrutin.

« Dans les milieux politiques de Santiago, on vous dépeint comme un homme battu mais sûr mais surtout accablé ? »

« C'est comme ça qu'ils voudraient me voir, mais je suis le même. Je crois même que j'ai plus d'énergie qu'avant. J'en ai profité pour me reposer un peu, et je me sens comme neuf. Au plan politique et militaire, je me sens avec les mêmes forces que j'avais avant le 5 octobre, celles que j'ai eues pendant quinze ans... Cela dit, je crois que d'ici aux élections je vais prendre du recul. Que les autres travaillent, ou qu'ils déclenchent le désordre. Moi, je vais observer. Sans plus. Il faut d'abord voir comment vont évoluer les choses. Mon aspiration principale est que le Chili ne retourne pas en arrière, ne remette pas en cause ce qui a été

fait. C'est mon véritable souci : ne pas revenir en arrière.

« Et si c'était le cas, que feriez-vous ? »

« D'abord, pour pouvoir reculer, il faut changer la Constitution de 1980. Mais à mon avis on ne peut pas décréter que cette Constitution est bonne ou mauvaise avant de l'avoir appliquée dans sa totalité.

« Certains secteurs de l'opposition souhaitent une révision constitutionnelle et proposent une négociation avec les forces armées. Qu'en pensez-vous ? »

« Bon, c'est leur problème. Réclamer est une chose, obtenir en est une autre. Ils oublient que ce n'est pas le rôle des forces armées de négocier des réformes politiques ou constitutionnelles.

C'est très clairement établi dans la Constitution. Tout dialogue éventuel sur le thème constitutionnel doit se faire avec le pouvoir exécutif.

« L'opposition laisse entendre que des indices sérieux montrent que les forces armées se préparent pour cet éventuel dialogue direct avec elle. Et que les militaires s'efforcent dès maintenant de prendre leurs distances avec l'exécutif, de se désamarrer. »

« Il n'y a rien de tel. Le général Mattei et le général Stange l'ont déclaré : cet éventuel dialogue est de la seule responsabilité de l'exécutif. L'opposition oublie que les forces armées sont très unies et disciplinées.

Propos recueillis par  
MARCEL NIEDERGAANG.  
(Lire la suite page 6.)

**Mort  
d'Emile Aillaud**  
Un bâtisseur  
à grande échelle  
PAGE 22

**L'avenir  
de Renault**  
Le gouvernement  
régule le dossier  
PAGE 18

**Manifestations  
au Soudan**  
Contre l'augmentation  
des prix  
PAGE 6

**Le Monde**  
SANS VISA  
Trieste, européenne avant  
l'Europe. ■ La table : le  
blanc-manger. ■ Les Jeux.  
Pages 9 à 11

Le sommaire complet  
se trouve en page 22

## La discrétion du symbole de l'« ouverture » M. Soisson, ministre « à la marge »

Depuis qu'il est membre barriste d'un gouvernement socialiste, M. Jean-Pierre Soisson se fait discret. Il travaille à petits pas, et même son action « à la marge ». Ce qui semble lui réussir. Cette manière habile et feutrée correspond à une mission politique. Mais elle colle parfaitement, aussi, à l'homme qui l'utilise. Car il y a bien « une méthode Soisson ».

Curieuse situation que celle de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, apparemment voué à une totale discrétion et, en même temps, servi par une chance insolente.

Quand tout va mal sur le front social, on ne parle pas de celui

qui était considéré, il y a peu encore, comme la figure de proue de l'ouverture et à qui ses anciens amis, au vu des dossiers dont il a la charge, promettaient le rôle de victime. Il disparaît. Une fois, relégué dans l'ombre par la grève des PTT et M. Paul Quilès, son collègue ; une autre fois, par la grève de la RATP, qui, ironie, malmène son prédecesseur dans la fonction, M. Michel Delebarre. Même quand, inquiet, le gouvernement s'avise de relancer le débat sur le service minimum, il n'apparaît pas davantage. Il est encore supplanté par M. Michel Rocard - normal - puis par M. Michel Durafour. Aucun des sujets chauds de la rentrée ne l'a vu monter en première ligne.

Quand tout va bien, en revanche, et sans qu'il en soit nécessairement responsable, M. Soisson resurgit, secrètement rayonnant mais toujours faussement modeste. Depuis la publication des chiffres d'août, il annonce chaque mois une baisse du chômage, à un rythme jusqu'alors inconnu. Mieux, son arrivée au ministère coïncide avec la reprise, maintenant amplement confirmée, du mouvement de création d'emplois, au moins aussi inattendu.

Ainsi, par défaut et par excès, alternativement présent et absent sur la scène publique, le ministre du travail se forge une image étrange d'efficacité sans éclat et de détachement tout juste désinvolte.

ALAIN LEBEAUE.  
(Lire la suite page 19.)

Cartier

23 PLACE VENDÔME, PARIS.  
40.15.03.51

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Espagne/Réunion, 2,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 166 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 335 F CFA ; Suisse, 12,80 sc. ; Suisse, 1,50 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 2 \$.

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

1988

# Des hommes plus sages, une nature plus cruelle

(Suite de la première page)

Les brillants succès enregistrés dans l'espace ne sauraient faire perdre de vue la fatigue d'un appareil de production servi, dans la plupart des cas, par des travailleurs trop peu motivés. Curieusement, le maréchal Akhromiev, chef d'état-major général, a annoncé sa démission pour raisons de santé cinq minutes après le discours de Gorby le Magnifique à l'ONU sur les compressions d'effectifs. Enfin, la bureaucratie, inquiète pour ses privilèges, a beau jeu de dénoncer, à mots couverts, les dérives d'un pouvoir qui, à force de concessions, ébranle la double cohésion, politique et nationale, de l'empire.

Gorbatchev a tout de même réussi, au cours de l'année, à consolider son autorité. Il est maintenant chef de l'Etat. Grâce à une révision de la Constitution qui le fera désormais élire par le Congrès du peuple, son éviction sera beaucoup plus difficile. Il s'est débarrassé de son principal adversaire, Egor Ligatchev, lequel a dû échanger son poste de gardien du dogme contre celui, moins enviable, de responsable d'une agriculture bien malade.

Le secrétaire général a eu plus de fil à retordre avec ce problème des nationalités que Lénine et Staline croyaient avoir réglé une fois pour toutes. Les Républiques baltes et la Géorgie cherchent à retrouver un maximum de souveraineté. L'Estonie s'est arrogé, sans prendre en compte son refus, un droit de veto sur les décisions du Soviet suprême. Nul ne peut dire ce qui se serait passé si le séisme du Caucase n'avait pas fourni à Gorbatchev l'occasion de torde le cou au mouvement des Arméniens qui réclamaient le rattachement du Haut-Karabakh, province d'Azerbaïdjan où leurs frères de race ont subi de véritables pogromes.

Même jeu chez les satellites. Pour la première fois de son histoire, l'URSS a dû baisser les bras devant une insurrection : non contente d'avoir fixé une date limite - le 15 février 1989 - pour le retrait de ses troupes d'Afghanistan, elle en est à offrir au roi de rentrer d'exil pour présider aux destinées d'un régime « non engagé ».

Elle multiplie les concessions à la Chine, ce qui va permettre à Deng, après une brouille d'un quart de siècle, de rencontrer Gorbatchev au début de cette même année 1989. Les Cubains, qui n'aiment guère la perestroïka, vont se retirer d'Angola, en contrepartie de l'acceptation, par Pretoria, de l'indépendance de la Namibie.

Plus près de nous, la Hongrie, où le remplacement de Kadar par le moderniste Karolyi Grosz s'est opéré sans heurts, parle ouvertement de multipartisme. L'Allemagne de l'Est, en pleine nostalgie brejnévienne, comme la Tchécoslovaquie, va jusqu'à interdire, pour freiner la contestation, divers films ou publications soviétiques. La Roumanie s'enfonce dans la nuit sous le sceptre d'un roi Lear communiste. En sens contraire, Jaruzelski, s'inclinant devant

l'évidente volonté populaire, laisse Walesa ne faire qu'une bouchée, à la télévision, du chef des syndicats officiels, et sept ans après avoir dissous Solidarnosc et jeté en prison ses dirigeants, le consacre dans la position d'interlocuteur privilégié du pouvoir.

## Rocard et les limites de l'ouverture

Face à de tels événements, ce qui se passe en Occident paraît d'une portée plus modeste. D'autant plus qu'au déclin de la tension entre l'Est et l'Ouest a correspondu, à l'intérieur de chacun de nos pays, un égal déclin des passions politiques. Il a fallu l'assassinat de quatre gendarmes à Ouvéa et le sanglant assaut donné à la grotte où leurs camarades étaient détenus en otage pour que soudain s'enflamme, entre les deux tours, une campagne électorale qui promettait d'être la plus terne de l'histoire de la V<sup>e</sup> République. En réalisant, à la très confortable majorité de 54 %, un président qui se posait en champion de la « France unie » face à un Jacques Chirac et à un Raymond Barre dont le discours ne s'écartait guère du sien, les Français ont confirmé l'appétit de consensus qui ressort de tous les sondages. François Mitterrand l'a bien compris qui a confié à Michel Rocard, homme réputé d'« ouverture », le soin de former le nouveau gouvernement.

L'ouverture ne pouvait cependant, au moins dans l'immédiat, que tourner court, faute pour une partie significative du centre d'accepter de jouer les comparses. C'est donc avec une équipe réduite, où ses propres fidèles étaient singulièrement peu nombreux, que le champion du « parler vrai » a abordé les législatives anticipées imprudemment décidées par l'Elysée. L'abstention aidant, dont l'ampleur montrait la déception d'une partie de l'électorat de gauche, la V<sup>e</sup> République s'est retrouvée sans majorité parlementaire.

Le nouveau premier ministre s'est donc lancé dans l'aventure d'un gouvernement minoritaire à la danoise. La Constitution de 1958 lui facilitait les choses avec son fameux article 49-3, qui permet de considérer un texte comme voté dès lors qu'il n'a pas donné lieu à adoption d'une motion de censure. Mais il a eu la coquetterie de n'y recourir, par deux fois, que pour le nouveau statut de l'audiovisuel. Il tombait, dans ce cas, de haut, puisque l'ambition du chef de l'Etat était de « constitutionnaliser » le nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel, le mettant ainsi à l'abri de toute influence partisane. La France n'a décidément pas de chance avec sa télévision.

Michel Rocard aura été plus heureux dans d'autres domaines. Le revenu minimum d'insertion a été approuvé à la quasi-unanimité et l'abstention du nouveau groupe centriste dirigé par Pierre Méhaignerie a facilité le rétablissement de l'impôt sur la fortune. Plus net encore avait été auparavant le succès de sa poli-



tique néo-calédonienne. Qui, au moment d'Ouvéa, aurait imaginé qu'on parviendrait à faire s'entendre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou sur un projet renvoyant à dix ans le choix des habitants du territoire entre le maintien dans la République et l'indépendance ? Malgré les records d'abstention enregistrés au référendum organisé pour faire cautionner par le peuple français la parole de son gouvernement, les passions ne se sont pas réveillées. Les diverses communautés du Caillou ont apparemment compris qu'une reprise de l'affrontement conduirait vite à une guerre civile, aussi catastrophique pour les uns que pour les autres.

Le référendum a souligné l'écart existant entre les positions du RPR, qui prônait le boycottage des urnes, et des centristes, qui ont voté « oui ». Même s'il lui est arrivé d'approuver à l'unanimité, moins les voix de Raymond Barre et de trois de ses proches, une motion de censure que l'abstention communiste rendait impopulaire, la droite a surtout fait, avant et plus encore après les élections, la preuve de sa désunion. Elle ne semble pas près de s'en remettre.

La situation n'est guère plus brillante à gauche. Le PS et le PC ont certes besoin de se donner la main pour ne pas perdre trop de plumes aux municipales de mars 1989. Pour le reste, tout les oppose, à commencer par l'attitude à observer à l'égard des mouvements qui ont durablement paralysé, à l'automne, de nombreux services publics.

Infirmières, gardiens de prison, postiers, agents de la RATP, les grévistes déçoignent d'abord le décalage entre les rémunérations très modestes qui leur sont versées et le discours ambiant sur la prospérité retrouvée ; et, de fait, c'est l'amélioration des rentrées fiscales résultant de la reprise qui a permis à Michel Rocard de lâcher un peu de lest, sans pour autant toucher aux grands équilibres économiques.

Combien de temps pourra-t-il tenir ainsi, sans majorité ni « grand dessein » ? Beaucoup dépendra sans doute de la manière dont s'opèrera, après les municipales de mars 1989 et les européennes de juin, la recomposition du paysage politique. En attendant, le chef de l'Etat paraît faire pleine confiance à son premier ministre, sur lequel il est bien aise de se reposer du quotidien des choses, préférant, pour sa part, se consacrer aux grands dossiers internationaux, et, pour commencer, à celui du rendez-vous européen de 1993.

## Delors, Thatcher et l'Europe

Grâce à la conviction de Jacques Delors, reconduit à l'unanimité à la tête de la Commission de la CEE, et à la présidence allemande, c'est un fait que l'« européisme » a disparu. Les Douze sont parvenus, en 1988, à s'entendre sur la réforme du financement de la Communauté, et sur le principe, essentiel, de la libre circulation des capitaux. L'accord qu'ils ont conclu au printemps avec le Comecon vaut reconnaissance officielle par le Kremlin de cet ensemble ouest-européen qu'il a tant cherché dans le passé à détruire.

Sans doute le discours de Gorbatchev sur la « maison commune européenne » montre-t-il qu'il entend bien ne pas rester à l'écart. L'effet de séduction qu'il exerce sur beaucoup de dirigeants du continent n'est pas contestable. De Kohl à Mitterrand, ils se sont succédé à Moscou, acceptant de consentir à leur hôte les crédits dont il a le plus grand besoin. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères Genscher passe pour particulièrement sensible au chant des sirènes. Rien n'indique cependant que la REA songe en quoi que ce soit à relâcher ses liens avec ses voisins occidentaux, et notamment avec la France. Bien au contraire, puisque les deux pays ont décidé, en début d'année, de créer entre eux un conseil de défense, un conseil économique et financier, un haut conseil culturel et même une brigade mixte.

Est-ce à dire que le prochain sommet de Madrid pourra jeter, comme il en a reçu le mandat, les bases d'une union monétaire et d'une banque européenne ? Rien n'est moins sûr. Margaret Thatcher demeure fondamentalement hostile à la supranationalité et n'hésite pas à se réclamer du général de Gaulle pour rompre des lances, sur le sujet, avec un Jacques Delors qui se pose en héritier de Jean Monnet. Reste à savoir si l'évolution de Washington ne l'amènera pas tout de même à prendre conscience de la nécessité de la solidarité avec le continent.

Si, en effet, grâce à Pappu déterminé de Reagan, George Bush a été choisi de préférence à un candidat démocrate aussi terne que lui, les citoyens américains ont envoyé au Congrès une solide majorité démocrate avec laquelle il lui

faudra nécessairement composer. Il y a donc lieu de craindre que plutôt que de chercher au double déficit du budget et du commerce extérieur les remèdes structurels qui s'imposent, il ne se laisse dicter une ligne protectionniste conduisant tout droit à une guerre commerciale avec le Japon et l'Europe.

Les Américains, en attendant, s'apprêtent à faire un triomphe à leur président sortant. Le succès du lancement de deux navettes spatiales fait oublier la catastrophe de Challenger, amoncelant d'une série d'épreuves dont la dernière, l'affaire de l'« Irangate ». On oublie aussi qu'il n'a réussi à renverser aucun des deux régimes qui, au Nicaragua et à Panama, lui tiennent tête en Amérique centrale. On oublie l'impulsivité des pouvoirs publics à venir à bout des ravages d'un jour grandissant de la criminalité, de la drogue et du SIDA ; un an après le krach de Wall Street, la croissance n'a jamais été aussi forte et le chômage se trouve réduit à presque rien.

## Reagan et l'avancée de la liberté

C'est désormais l'URSS, et non les Etats-Unis, qui recule sur tous les fronts, y compris sur celui du Proche-Orient. L'Iran et l'Irak, également dépendants de l'URSS, seraient-ils mis fin à une guerre interminable si elle n'avait manifesté ainsi clairement son désir de la voir s'arrêter ? Ararat se serait-il décidé à reconnaître à Israël le droit de vivre en paix si Gorbatchev ne l'avait pas publiquement poussé à le faire ?

Bush ira-t-il jusqu'à exercer une pression parallèle sur Jérusalem ? Reagan lui a facilité la tâche en se décidant, à un mois de la passation des pouvoirs, à nouer des contacts avec l'O.I.P. Mais l'installation, après des élections indécises et six semaines de confusion, d'un nouveau gouvernement Shamir à participation travailliste, ne laisse percer aucune intention de la part de Jérusalem, malgré la persistance de l'infatigable du soulèvement dans les territoires occupés - d'accepter l'existence de l'Etat palestinien proclamé à l'automne à Alger.

Mais le plus grand titre de gloire de Reagan, c'est sans doute qu'il a rendu aux Américains confiance en eux-mêmes. Ce faisant, il a beaucoup contribué, au moment où la crise du socialisme était au grand jour, à chasser des esprits l'idée que la démocratie paraît nécessairement battue. La liste est impressionnante, en tout cas, des points qu'elle a marqués en 1988.

A Séoul, à Taipei, à Tchia, la liberté progresse. La mort, dans un accident d'avion peut-être bien provoqué, du dictateur pakistanais a conduit de manière presque inespérée à la nomination à la tête du gouvernement, après des élections partiellement régulières, de la fille de son rival Ali Bhutto, qu'il avait jadis fait pendre. Le sourire éclairant de Benazir, première femme à accéder au pouvoir en terre d'Islam, démentira l'une des images fortes de cette année. Il n'est pas jusqu'à Enoch qui n'ait dû se résigner à organiser un plébiscite. Comme il l'a perdu, son règne s'achèvera au tout début de l'année 1990.

Tout, bien sûr, ne va pas dans le même sens. Le terrorisme a continué de sévir en Inde, à Sri-Lanka, au Proche-Orient. L'IRA irlandaise a durement frappé et aussi l'ETA basque. La libération de la plupart des otages retenus au Liban ne saurait faire oublier le sabotage, à quelques jours de Noël, d'un avion américain chargé de deux cent cinquante-neuf passagers. En Birmanie, la révolte populaire n'a eu raison d'une dictature, que pour laisser s'en installer une autre. Les émeutes d'Alger se sont heurtées à une répression d'une brutalité indéfendable et les réformes annoncées par le pouvoir, à grands coups de référendums et d'élections, sont jetées à se faire sentir.

Le malheureux Liban a franchi une nouvelle étape dans la voie de la désagrégation : il a désormais deux gouvernements rivaux. Le Burundi a été le théâtre d'abominables massacres ethniques. Des armes chimiques ont été employées contre les Kurdes d'Irak. Au Soudan et en Ethiopie, les atrocités de la guerre civile aggravent encore les effets de la sécheresse.

L'exemple de la Révolution, dont on va maintenant célébrer le bicentenaire, est là de toute façon pour rappeler à l'homme de quoi, si l'on n'y prend garde, il est, avec les meilleures intentions du monde, capable. Faut-il, dans ces conditions, se désoler outre mesure, comme il est à la mode de le faire, du déclin des idéologies et des passions ? N'y a-t-il pas plutôt lieu de se réjouir qu'au cours d'une année chargée d'histoire les réflexes de la raison et de la solidarité aient si souvent et si constamment emporté sur les vieux démons ? Fasse le ciel que le bilan de 1989 ne conduise pas à des conclusions contraires.

ANDRÉ FONTAINE.

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDOPAR 650672 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Renseignements sur les abonnements et index du Monde au (1) 42-47-99-81

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.  
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINTTEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO  
PORTAGE : pour tous renseignements Tél : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
DURÉE CHOISIE  
3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde**  
PUBLICITE  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél : (1) 45-55-91-37 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

La libération à Tripoli des enfants de M<sup>me</sup> Valente

Une difficile négociation « d'Etat à Etat »

Les filles de Jacqueline Valente, Marie-Laure et Virginie Bételle, prisonnières du groupe Abou Nidal depuis novembre 1987, sont arrivées en France dans un avion du GLAM qui s'est posé dans la soirée du jeudi 29 décembre sur la base aérienne d'Istres

(Bouches-du-Rhône), venant de Tripoli. Après un bref repas sur la base aérienne, les deux fillettes, âgées de six et sept ans, qu'accompagnait leur père, M. Pascal Bételle, ont été conduites à l'hôpital Sainte-Marguerite, à Marseille, pour y subir quelques examens médicaux.

L'avocat de M. Bételle, M<sup>me</sup> Massiani, a indiqué que les deux enfants ne seraient pas hospitalisées mais devraient se reposer dans un endroit isolé. La libération des deux enfants a d'autre part provoqué une polémique entre le gouvernement et M. Pasqua.

Mario-Laure et Virginie Bételle ont été remises, sur l'aéroport de Tripoli, à 18 h 30 (heure de Paris), à M. Léon Bouvier, ambassadeur de France, par le directeur d'Europe du ministère des affaires étrangères libyen. Au cours d'une brève cérémonie, le diplomate de Tripoli a déclaré, en arabe et en anglais, que cette libération avait été rendue possible grâce à l'heureuse intervention du colonel Kadhafi. Aussitôt après, les enfants, accompagnées de leur père, de son avocat, de M. Bouvier, d'une infirmière et de deux responsables de la DST, se sont embarquées dans l'avion du GLAM venu les chercher de Paris. L'appareil a décollé à 18 h 45.

Ce n'est qu'à partir de l'été 1988 que la famille de Jacqueline Valente et, surtout, son ex-mari, Pascal Bételle, ont réussi à briser l'indifférence qui entourait le sort des otages d'Abou Nidal. Le 7 novembre 1988, le père des deux fillettes avait été reçu à l'Elysée, ce qui indiquait que l'affaire était désormais traitée au sommet. De fait, des pourparlers, indirects, avaient été engagés depuis plusieurs semaines. Dès l'été, des contacts

poli rencontrait, à Genève, des fonctionnaires de la DST, afin de définir les conditions de la remise des deux fillettes. Pour le colonel Kadhafi, il s'agissait essentiellement de mettre à profit l'enlèvement pour tenter de fortifier sa position sur la scène internationale et d'éviter, si possible, d'éventuels défilés avec les États-Unis, inquiets de la construction, dans les environs de la capitale libyenne, d'une importante usine capable de fabriquer des armes chimiques. De petit pas en petit pas, le scénario devait s'affiner pour aboutir,

Au même moment, un autre avion où avait pris place M<sup>me</sup> Edwige Avico, secrétaire d'Etat auprès de M. Dumas, qu'il faut aller chercher à Lyon la famille des deux fillettes, qui se rendait ensuite à Istres pour y accueillir les enfants.

La méprise du groupe Abou Nidal

Malgré le malheureux épisode de Beyrouth, pour d'une semaine auparavant, et les négociations rendues difficiles tant par la discorde au sein de la famille des fillettes - en témoignage, notamment, le fait que le beau-frère et l'ex-époux de Jacqueline Valente ont choisi deux avocats différents pour intervenir auprès du gouvernement français - que par l'intervention d'émissaires variés à différents stades du processus, le dénouement était considéré comme « inévitable » par les autorités françaises depuis plusieurs jours déjà. En début de semaine, un avion banalisé avait amené à Tripoli plusieurs fonctionnaires de la DST, service du contre-espionnage qui a suivi cette affaire de bout en bout. Quant à M. Léon Bouvier, désigné par M. Dumas il y a environ trois semaines, son nom ne figure pas dans les derniers détails, il était arrivé jeudi matin à Tripoli. Depuis le début de la semaine, une conférence résumait chaque jour, durant plusieurs heures, des responsables des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, en présence d'un représentant de Matignon et de l'Elysée.



avaient été noués entre des fonctionnaires de la DST et des émissaires du groupe Abou Nidal, lesquels proposaient d'échanger les deux enfants contre une rencontre « au niveau ministériel » susceptible de leur donner d'un peu de crédibilité. Le refus de cette exigence devait amener la rupture des premiers échanges.

Après la guerre, il est entré aux affaires étrangères, nommé à différents postes en France et à l'étranger. Gaulliste convaincu - il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels - M. Léon Bouvier a pris en retraite il y a quelques mois et a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

M. Léon Bouvier : de Bir-Hakeim à Tripoli

Ambassadeur de France, M. Léon Bouvier, qui a joué un rôle important dans la libération des deux petites filles otages, est né en 1923. Engagé dès novembre 1940 dans les Forces françaises libres, il a perdu un bras à Bir-Hakeim. Après la guerre, il est entré aux affaires étrangères, nommé à différents postes en France et à l'étranger. Gaulliste convaincu - il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels - M. Léon Bouvier a pris en retraite il y a quelques mois et a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Jacqueline Valente et son ravisseur

Cette affaire reste cependant nombre de bien des mystères. Certains cercles des services français sont ainsi convaincus que Jacqueline Valente et ses trois enfants étaient en Libye depuis déjà de longs mois, voire n'ont jamais quitté ce pays. D'autres pensent, en revanche, que l'arrivée en Libye des deux enfants est plus récente. Il semble en tout cas acquis que la mère de Marie-Laure et Virginie n'est pas une otage ordinaire : séparée de son compagnon Fernand Houtekins, demeuré avec ses camarades d'infortune belges, elle vivrait désormais avec l'un de ses ravisseurs palestiniens. Ce dernier serait le père de son futur et quatrième enfant, dont elle a annoncé la prochaine naissance dans l'une des cassettes vidéo remises à sa famille, il y a quelques jours, à Beyrouth. Ainsi s'explique qu'elle ait, dans la même cassette, déclaré qu'elle ne désirait pas, si elle était libérée, rentrer en France, où l'attend d'autre part une condamnation par contumace pour enlèvement d'enfants. C'est, en effet, le père de Marie-Laure et Virginie, Pascal Bételle, qui avait obtenu la garde de ses filles après son divorce d'avec Jacqueline Valente. Cette situation familiale serait à l'origine des difficultés multiples qui avaient, à plusieurs reprises, fait échouer les négociations dans les mois précédents.

Paris « remercie les autorités étrangères » qui ont contribué au dénouement de l'affaire

Dans un communiqué, diffusé jeudi 29 décembre, le Quai d'Orsay a indiqué que « Marie-Laure et Virginie ont été remises, par les autorités libyennes, à l'envoyé spécial du gouvernement, M. Léon Bouvier, ambassadeur de France. La France se réjouit de la libération des enfants. Le gouvernement accueille ce geste d'humanité à sa juste mesure. Il remercie les autorités étrangères qui y ont contribué. Il salue le sens du devoir des fonctionnaires français qui ont œuvré, sans relâche, avec toute la discrétion nécessaire pour ce dénouement. Il associe à la joie des familles et poursuivra ses efforts pour que tous les passagers du Silco recouvrent la liberté ».

Un autre mystère plane sur le sort des cinq autres otages belges. Leur lieu de détention demeure toujours inconnu, mais il n'est pas exclu que, eux aussi, soient prisonniers en Libye, dans un camp d'entraînement d'Abou Nidal, non loin de Syrie. En principe, leur avenir n'est pas concerné par les pourparlers qui viennent de se conclure. Mais, dans les coulisses, d'autres négociations, plus délicates, seraient menées avec le gouvernement belge, qui détient en prison l'un des assassins du représentant de l'OLP à Bruxelles, Naim Khader, tué en 1979. Malgré les dénégations vigoureuses et répétées des Belges, il semble bien que le groupe Abou Nidal demanderait la libération de cet homme en échange de celle des otages. Le marchandage se heurterait à de difficiles problèmes juridiques, le système pénal belge ne permettant pas aisément la libération du prisonnier. M. Roland Dumas devait, ce matin, s'entretenir de ce problème avec son collègue belge, M. Leo Tindemans.

Une arrivée discrète

MARSEILLE de notre correspondant régional

21 h 13. Le Falcon 900 du Groupement des liaisons aériennes ministérielles (GLAM) qui transporte Marie-Laure et Virginie se pose sur la piste de la base aérienne 125 d'Istres (Bouches-du-Rhône). Après plus d'un an de captivité, elles sont de retour sur le sol français. Libres.

Quelques minutes plus tard elles apparaissent au haut de la passerelle, vêtues de robes orientales noires à parements rouges, un keffiyeh palestinien à carreaux noirs et blancs noué autour du cou, chaussées de bottines grises et tenant dans leurs bras des oursons en peluche de couleurs vives. Elles sourient et regardent de tous leurs yeux autour d'elles, sans aucun signe d'abattement ni d'enlèvement.

Marie-Laure est portée par son père, Pascal Bételle, qui, avec son avocat, M<sup>me</sup> Yves-Eric Massiani, les accompagne depuis Tripoli. Virginie est portée, près de sa grand-mère, Brigitte Valente, arrivées quelques minutes auparavant à Istres à bord d'un autre appareil du GLAM, en provenance de Lyon, avec quatre autres membres de la famille et M<sup>me</sup> Edwige Avico, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.

Les retrouvailles ont lieu à l'intérieur du Falcon, hors de la vue des journalistes de l'AFP et de la station régionale FR 3 de Marseille, seuls autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'aérodrome.

Une arrivée discrète, presque furtive. Le temps d'une rapide collation dans le mess des officiers, direction l'hôpital Sainte-Marguerite, dans les quartiers Sud de Marseille, où les fillettes doivent subir des examens médicaux et où le cortège de neuf voitures officielles arrive un peu avant 22 h 45.

Pendant le trajet, Marie-Laure et Virginie, étourdiées par tant d'événements, se sont endormies. On les réveille en douceur. Enveloppées de couvertures, elles serrent toujours leurs oursons contre elles. Un peu plus tard, après qu'elles ont posé pour la télévision, le professeur Marcel Ruffo, chef du service de pédo-psychiatrie de l'hôpital, rendra compte de leur prise en

Les remerciements de M. Bételle

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il « ne savait rien ». On a posé la question. On nous a totalement écartés. M. Bételle a également déclaré qu'il « pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus ». Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, et qui, à-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher ».

Son avocat, M<sup>me</sup> Massiani, s'est également refusé à entrer dans le polémique au sujet de la permission de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bételle, qui a été le président de la République, M. Ménége, le ministre des affaires étrangères »

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

La ligue officielle des droits de l'homme dénonce une « normalisation sournoise »

La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), reconnue par l'Etat et présidée par M. Miloud Brahimi, a dénoncé, jeudi 29 décembre, « toutes les mesures qui ont tenu, ces dernières semaines, à une normalisation sournoise » et qui, selon elle, s'inscrivent à contre-courant du « discours officiel » en faveur de la démocratie en Algérie. Dans un communiqué, la LADH évoque, parmi ces mesures, « la mise au pilon de tout ou partie de la dernière livraison du mensuel Parcours maghrébains [qui avait publié une interview d'un dirigeant du Parti d'avant-garde socialiste, organisation communiste secrète clandestine] et les menaces de sanction contre les journalistes qui s'y sont opposés ».

La ligue cite aussi la décision d'annuler une table ronde provoquée par l'organe du FLN, Révolution africaine, pour débattre des droits de l'homme ainsi que « le refus de mettre une salle publique à la disposition du Comité contre la torture ».

Ces mesures « constituent des atteintes graves aux espaces de liberté conquis par la société civile, en totale contradiction avec le discours officiel », estime la LADH. - (AFP).

Iran

Manifestation contre le régime, selon les Moudjahidins du peuple

Plusieurs familles de détenus politiques exécutés ou emprisonnés en Iran ont organisé, mercredi 28 décembre, un sit-in devant le ministère de la justice, au centre de Téhéran, pour exprimer « leur rejet de la vague d'executions menée par le régime de Khomeiny », ont annoncé jeudi les Moudjahidins du peuple (principal mouvement d'opposition armée iranien).

Dans un communiqué publié à Bagdad, les Moudjahidins ont ajouté que des unités de Pasdaran (Gardiens de la révolution) avaient été dépêchées sur les lieux pour disperser les familles et neutraliser les protestataires. Ils auraient arrêté plusieurs personnes. Le communiqué indique d'autre part que les chefs du pouvoir judiciaire en Iran ont reçu récemment pour instruction de procéder à de nouvelles arrestations et exécutions des sympathisants des Moudjahidins du peuple, qui avaient été libérés de prison depuis 1981. - (AFP).

Maroc

M. Pasqua offre 50 000 F pour la mosquée de Casablanca

L'ancien ministre français de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a remis, mercredi 28 décembre, à des responsables marocains un chèque de 50 000 F comme contribution

personnelle à la construction de la mosquée Hassan-II de Casablanca. Le Monde du 22 décembre). M. Pasqua, depuis quelques jours en vacances à Marrakech, a rendu à cette occasion « hommage aux efforts et aux sacrifices consentis par les Marocains pour la libération du peuple français » durant la deuxième guerre mondiale. - (AFP).

Mauritanie

Grève à l'université de Nouakchott

L'université de Nouakchott est paralysée depuis une semaine par un mouvement de grève déclenché par les étudiants qui réclament notamment la généralisation des bourses à tous les étudiants de l'université. Le mouvement, qui avait débuté au niveau d'un groupe restreint de la faculté des sciences humaines, a gagné l'ensemble de l'université. Dans un communiqué, de la ministre de l'éducation nationale a indiqué mercredi 28 décembre que des groupes restreints d'agitateurs « tentent une fois de plus de semer l'anarchie dans des buts antinationaux ». Il accuse les étudiants de « détourner cet Etat qui nourrit, qui éduque, qui soigne et qui protège, des problèmes majeurs que pose la construction d'un Etat fort et respecté ».

Les étudiants n'ont pas de représentant au sein de l'administration universitaire depuis l'échec, en 1986, du congrès qui devait renouveler leur syndicat. L'Union des étudiants et stagiaires de Mauritanie. Ce point constitue l'une des revendications des grévistes, qui demandent également le maintien des bourses en cas d'échec, la création d'un centre médical, la construction d'une bibliothèque universitaire et des moyens de transport. Tous ces points auraient trouvé des solutions, hormis le maintien des bourses en cas d'échec, qui aurait été refusé par le ministre afin de ne pas « encourager la paresse ». - (AFP).

كذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

BELGIQUE : épilogue de la querelle linguistique

Le bourgmestre des Fourons, M. José Happart, renonce à un nouveau mandat

L'une des pages les plus rocambolesques de l'histoire politique belge vient d'être tournée. En renonçant à un nouveau mandat, M. José Happart, le maire francophone de la petite commune des Fourons, a mis fin à une querelle qui a fait chuter plusieurs gouvernements...

Depuis un quart de siècle, les Fourons empoisonnent la vie politique belge : enclavée en Flandre, cette petite commune est sous tutelle flamande mais elle est administrée par des francophones...

Les Fourons sont devenus au fil des ans l'abcès de fixation des disputes incessantes, qui tournèrent dans les années 70 à l'affrontement physique entre extrémistes des deux bords. A la pointe du combat francophone, M. Happart, un agriculteur quadragénaire, maire de la commune depuis 1983 et député européen (socialiste) depuis 1984...

Néanmoins, elle fut rattachée en 1963 à la Flandre, une des trois régions administratives de Belgique. Les deux autres sont la Wallonie, francophone, et Bruxelles, bilingue...

URSS

Les autorités révisent en baisse le bilan du séisme d'Arménie

Moscou (AFP). - Le nombre total de morts dus au tremblement de terre qui a dévasté le nord de l'Arménie, le 7 décembre, devrait avoisiner les 25 000 personnes, soit environ la moitié du dernier bilan officiel, a annoncé, jeudi 29 décembre, un vice-premier ministre arménien, M. Vardges Artsruny...

Interrogé d'autre part sur les troubles ethniques en Arménie, le ministre de l'Intérieur, Usik Arutyunian, a indiqué qu'actuellement dix per-

URSS

Mauvais souvenirs de la « stagnation »

Moscou. - Les autorités soviétiques ont décidé de supprimer les noms des anciens dirigeants Leonid Brejnev et Constantin Tchernenko de tous les édifices publics et des usines en URSS, a annoncé jeudi 29 décembre l'agence Tass...

Asie

CHINE

Une nouvelle université gagnée par l'agitation raciale

Après le casse-tête chinois, le casse-tête africain. C'est visiblement l'effet que produit à Pékin l'agitation raciale dans le monde universitaire, qui s'est étendue, après Nanjing (Nankin), à un autre établissement recevant des boursiers d'Afrique noire...

Cinquante étudiants originaires de vingt pays d'Afrique ont exigé, le jeudi 29 décembre, de retourner chez eux après s'être barricadés pendant trois jours dans leur dortoir à l'Institut d'agriculture de Hangzhou (Chine orientale)...

CHINE

Manifestation d'étudiants ouïgours à Pékin

Environ trois cents étudiants ouïgours (venus de la province occidentale du Xinjiang, à majorité musulmane), ont manifesté mercredi 28 décembre dans les rues de Pékin pour protester contre la discrimination raciale...

GRÈCE

M. Papandréou s'en prend à l'opposition et à la presse

Le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, a tiré à boulets rouges, jeudi 29 décembre, sur les partis de l'opposition, des communistes à la droite, qui ont formé selon lui un « front anti-PASOK » (mouvement socialiste panhellénique au pouvoir)...

ser les rangs socialistes et de renforcer l'action du PASOK, fortement ébranlé par les scandales politiques financiers qui secouent le pays depuis plus de deux mois...

GRÈCE

Des experts du Corps royal des ingénieurs ont commencé à découper la cabine de pilotage du Boeing...

Des experts du Corps royal des ingénieurs ont commencé à découper la cabine de pilotage du Boeing, tombée dans un champ près de Lockerbie. Il ne devrait plus rester prochainement sur place aucun débris important provenant de l'appareil lui-même...

HONGRIE

La première allocation chômage dans un pays de l'Est

La Hongrie allouera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, des allocations chômage assignant entre 30 et 70 % du dernier salaire. C'est la première fois qu'un tel dispositif est mis en place dans un pays de l'Est...

JAPON

Démission du ministre de la justice

Vingt-quatre heures après avoir affirmé qu'il ne quitterait pas son poste (Le Monde du 30 décembre), le ministre de la justice du nouveau cabinet japonais a présenté vendredi 30 décembre sa démission au premier ministre Takeshita...

JAPON

Le maire de Nagasaki critique l'attitude de l'empereur pendant la guerre

Le maire de Nagasaki, l'une des deux villes victimes d'un bombardement atomique en 1945, a suscité la colère d'une partie de l'opinion japonaise et de l'extrême droite japonaise en critiquant l'attitude de l'empereur Hirohito pendant la guerre...

L'attentat contre le Boeing 747 de la Pan Am

Londres dépêche des enquêteurs en RFA et « dans d'autres parties du monde »

LONDRES de notre correspondant. Un policier écossais de 43 ans, M. John Orr, a été chargé jeudi 29 décembre de coordonner l'enquête internationale sur l'attentat commis le 21 décembre contre le Boeing 747 de la Pan Am. La police écossaise est en effet officiellement responsable de la recherche des coupables...

M. Orr a établi son quartier général à Lockerbie même. Il a indiqué jeudi soir « que des agents du FBI faisaient partie intégrante » de l'équipe qu'il dirige...

M. Bush s'engage à « punir sévèrement les coupables »

La recherche de ou des coupables de l'attentat contre le Boeing 747 de la Pan Am sera sans doute longue et difficile, estimait-on jeudi 29 décembre à Washington, où le président élu George Bush s'est engagé à « punir sévèrement les coupables »...

Aux Pays-Bas, plusieurs compagnies aériennes asiatiques - dont Philippine Airlines, China Airlines et Garuda Indonesian Airways - ont été mises en garde, à l'aéroport de Schiphol-Amsterdam, contre un éventuel attentat terroriste ou un détournement d'un de leurs avions...

EN BREF

CHINE : destitution du ministre des sports. - M. Li Mengshu, ministre des sports et de l'éducation physique, a été démis de ses fonctions jeudi 29 décembre...

HONGRIE

La Hongrie allouera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, des allocations chômage assignant entre 30 et 70 % du dernier salaire...

IRLANDE DU NORD

Irlande du Nord : découverte d'explosifs. - Plus de 180 kilos d'explosifs ont été découverts le jeudi 29 décembre, en Ulster...

EN BREF

CHINE : destitution du ministre des sports. - M. Li Mengshu, ministre des sports et de l'éducation physique, a été démis de ses fonctions jeudi 29 décembre...

LAOS : ouverture

La Chine et le Laos ont décidé de rétablir leurs relations commerciales, à l'issue d'une semaine de visites en Chine d'une délégation commerciale laotienne conduite par le ministre de l'économie et du commerce, M. Phao Bhoumaphou...

CORRESPONDANCE

La libération d'un archevêque vietnamien

A l'occasion de la libération de Mgr Nguyen Van Thuan après treize ans de détention (Le Monde daté 4-5 décembre), M. Nguyen Manh Ha, ministre dans le premier gouvernement Ho Chi Minh, nous signale que le prélat - parce que neveu de Ngô Đình Diem, a été nommé par le Saint-Siège à la veille de l'arrivée des communistes à Saigon (en 1975)...

EN BREF

CHINE : destitution du ministre des sports. - M. Li Mengshu, ministre des sports et de l'éducation physique, a été démis de ses fonctions jeudi 29 décembre...

LAOS : ouverture

La Chine et le Laos ont décidé de rétablir leurs relations commerciales, à l'issue d'une semaine de visites en Chine d'une délégation commerciale laotienne conduite par le ministre de l'économie et du commerce, M. Phao Bhoumaphou...

CORRESPONDANCE

La libération d'un archevêque vietnamien

A l'occasion de la libération de Mgr Nguyen Van Thuan après treize ans de détention (Le Monde daté 4-5 décembre), M. Nguyen Manh Ha, ministre dans le premier gouvernement Ho Chi Minh, nous signale que le prélat - parce que neveu de Ngô Đình Diem, a été nommé par le Saint-Siège à la veille de l'arrivée des communistes à Saigon (en 1975)...

Une nouvelle stratégie  
 proposée par l'Asie...

Le Japon...

Le Japon...



مكنا من الأصل



(Publicité)

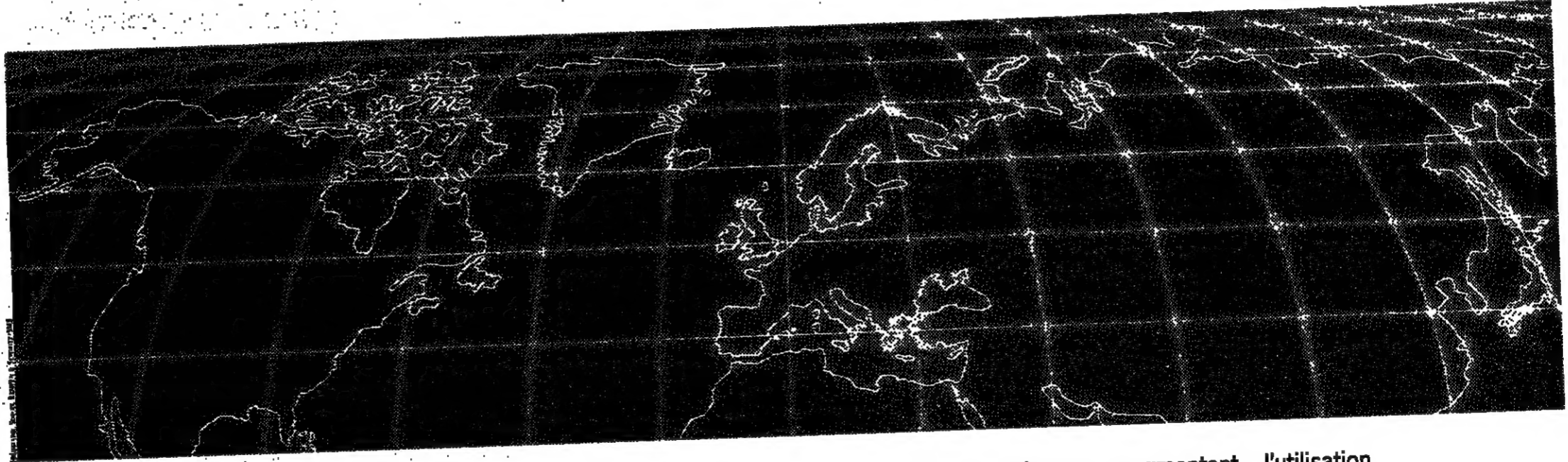
«Rien n'est plus fort qu'une idée qui vient à son heure.»

Victor Hugo (1802-1885)

notre ambition: construire les meilleures automobiles du monde.

Nous voulons donner des idées, des impulsions nouvelles aux techniques de communication et de transport, ainsi qu'à celles de l'automatisation industrielle.

Nous voulons enfin, dans le secteur aérospatial, consolider notre compétitivité in-



Les marchés du monde se rapprochent. Il en résulte de nouvelles dimensions. Il convient de s'y adapter et nous le faisons. En créant les divisions Mercedes-Benz, A.E.G. et Aerospace, nous sommes en voie de constituer un groupe mondial de haute technologie. Notre objectif est d'optimiser toutes nos possibilités en matière de recherches et de techniques. C'est ainsi que nous resterons fidèles à

ternationale en augmentant l'utilisation de systèmes intelligents.

Tous ces projets d'avenir, nous allons les réussir en unissant nos talents, nos énergies, nos connaissances. Et vers un seul objectif: l'intérêt de nos clients.

C'est dans cet état d'esprit que nous vous adressons, pour la nouvelle année, nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Daimler-Benz

Daimler-Benz AG, 7000 Stuttgart, Mercedesstraße 136, République Fédérale d'Allemagne

مكنا من الأصل

Proche-Orient

Les personnes physiques et morales à des fins commerciales et sociales

هكذا من الأصل

# Société

## SCIENCES

Après le vol franco-soviétique

### Une année sera nécessaire pour analyser la moisson spatiale de Jean-Loup Chrétien

Tandis que Jean-Loup Chrétien, Vladimir Titov et Moussa Manarov se refont une santé et des muscles à la Cité des étoiles, les scientifiques français font une première évaluation des programmes Aratz. Neuf expériences technologiques et biomédicales devaient être réalisées durant les trois semaines du vol franco-soviétique.

Grâce à la bonne volonté des cosmonautes - qui, pour rester dans les temps, travaillèrent souvent plus de dix heures par jour - et malgré quelques incidents liés au matériel, tout s'est finalement bien passé.

« La plus grande partie de ce qui avait été demandé par les scientifiques a été largement réalisé », indique à Moscou, dès le 22 décembre, Mme Joëlle Thoulouse, chef du projet Aratz au Centre national d'études spatiales (CNES). A la grande joie des responsables de la mission, qui vont maintenant pouvoir s'adonner, pendant près d'un an, au dépouillement des milliers de données enregistrées et rapportées par Jean-Loup Chrétien.

Point d'orgue de cette symphonie spatiale : la sortie dans l'espace effectuée, vendredi 9 décembre, par Jean-Loup Chrétien et son compagnon soviétique Alexandre Volkov. L'objectif était de déployer à l'extérieur de la station la structure ERA, construite par l'Aérospatiale, sorte de fagot géant constitué d'un treillis articulé de tubes en fibre de carbone.

Une opération aussi spectaculaire que fastidieuse, puisque les deux cosmonautes, qui passèrent six heures et dix minutes dans le vide spatial au lieu des trois heures et demie prévues, furent en désespoir de cause, pour ouvrir l'antenne récalcitrante, se résoudre à lui envoyer... de vigoureux coups de talons ferrés (le Monde daté 11-12 décembre). Une liberté qui n'a d'ailleurs pas été au goût des responsables soviétiques. Alexandre Volkov ayant profité de l'interruption des contacts avec la Terre pour prendre cette initiative.

Reste à comprendre pourquoi cette structure complexe (cinq mille pièces et mille cinq cents articulations), dont le bon fonctionnement avait pourtant été préalablement vérifié par deux fois (au sol et dans un Airbus spécialement aménagé pour recréer les conditions d'apesantissement), s'est ainsi refusée, une fois dans l'espace, à se déployer spontanément. « L'ordre de déploiement a bien été donné et la sangle s'est ouverte correctement », précise M<sup>me</sup> Thoulouse. Seule la partie mécanique serait donc en cause. Un manque de coordination que les spécialistes du CNES attribuent aux conditions d'humidité régnant à bord de la station orbitale, associées au fort refroidissement subi par l'antenne lors de sa sortie dans l'espace.

Passant brutalement d'une atmosphère humide et tempérée à la température de -170 C du vide spatial, les ressorts et les roulements d'ERA auraient été bloqués par des cristaux de glace... L'hypothèse, cependant, reste à vérifier. Seule certitude pour le moment : les capacités motrices et le dynamisme des cosmonautes au cours de leur « sortie extravéhiculaire » ont dépassé toutes les espérances !

#### Premier bilan au printemps

D'autant que cette balade spatiale leur a également permis, comme prévu dans l'expérience Echantillons, de mettre en place différents matériaux à l'extérieur de la station, afin de tester, sur une période d'au moins six mois, les effets de l'environnement (ultraviolet, radiations, poussières cosmiques) sur les revêtements destinés à des utilisations spatiales.

Quant aux expériences effectuées à l'intérieur de la station Mir, pour la plupart d'ordre biomédical, elles se sont déroulées - aussi bien que possible - compte tenu de leur complexité. Ainsi, l'expérience Physalie, conçue pour étudier les effets de l'apesantissement sur le système neurosensoriel, a-t-elle demandé, à sept reprises, deux bonnes heures pour installer l'appareillage en divers points de la station et barder le cosmonaute-cobaye de capteurs.

Ajoutons à cela les échographies destinées à l'étude du système cardio-vasculaire, les prélèvements de sang et d'urine nécessaires aux dosages hormonaux, l'étude de la motricité des yeux (expérience Viminal) et celle portant sur les rayonnements cosmiques reçus par l'organisme (expérience Circé), le tout dans l'exiguïté d'une station pour la première fois habitée par six personnes en même temps...

Différentes équipes scientifiques du CNRS et de l'INSERM s'apprêtent à analyser dans les mois à venir la moisson de résultats rapportée de l'espace.

Là encore, la patience sera de mise : le temps de vérifier l'ensemble des bandes d'enregistrement et de les recopier (les originaux reviennent, hospitalité oblige, à leurs chercheurs ne se mettront véritablement au travail qu'à l'été prochain). Et s'ils affirment pouvoir fournir un premier bilan biomédical de la mission au printemps prochain, le traitement de toutes les données leur demandera, au mieux, une année entière.

Reste à savoir, dans un avenir plus proche, quels sont les éléments du matériel scientifique français embarqué sur Mir que les Soviétiques décideront de garder à bord. La chose semble acquise en ce qui concerne les expériences Circé, Erco (étude du comportement de composants électroniques en environnement spatial) et Echantillons, toutes trois ne requérant qu'un appareillage d'encombrement réduit. Mais qu'en sera-t-il de matériels plus volumineux, tel l'échographe As de cœur développé par Matra ? A la suite du premier vol franco-soviétique effectué en 1982, la version précédente de cet appareil avait séjourné près d'un an dans la station orbitale.

Les scientifiques français peuvent-ils cette fois en espérer autant, à l'heure où Glavcosmos, l'organisme chargé du programme spatial soviétique, affirme sa volonté de faire désormais payer la participation des étrangers à ses vols dans l'espace ? Réponse définitive aux alentours du 10 janvier.

CATHERINE VINCENT.

Son, image et texte sur un même fil

### Le téléphone du futur est désormais accessible aux usagers

Deux arrêtés publiés au Journal officiel du jeudi 29 décembre fixent pour deux ans les conditions tarifaires d'accès au réseau téléphonique Numéris (nouveau nom du Réseau numérique à intégration de services) et le rendent donc accessible aux usagers. Ils concrétisent un effort fait depuis plusieurs années pour créer ce qui remplacera un jour le téléphone actuel.

Numéris, c'est le réseau téléphonique du futur, adapté aux infrastructures du présent. C'est la possibilité pour l'abonné de profiter pleinement de l'électronisation presque complète des centraux téléphoniques. Du fait de celle-ci, les artères entre centraux au lieu de véhiculer un signal électrique qui suit fidèlement le son émis par le microphone (transmission analogique), convoient une série de chiffres binaires (64 kilobits par seconde) qui décrivent ce signal. Résultant en transmission analogue la liaison entre l'abonné et le central dont il dépend. Numéris, c'est l'extension de la transmission numérique à cette connexion.

Cette numérisation assure d'abord une meilleure qualité de transmission, puisque les distorsions que la transmission fait subir aux signaux téléphoniques peuvent être corrigées lors de la réception. Elle implique aussi la possibilité de transmettre non seulement du son, mais des textes, des données pour ordinateur, des images fixes ou semi-fixes - une nouvelle image toutes les secondes environ, mais on fait déjà beaucoup mieux au laboratoire où existe un visiophone adapté.

#### Pour la fin du siècle

Enfin la numérisation offre à l'abonné l'équivalent d'une seconde ligne, ce qui devrait intéresser les parents d'adolescents bavards. En effet, on peut faire passer 144 kilobits par seconde dans les deux fils de cuivre qui desservent l'abonné.

Ces possibilités sont encore très virtuelles. Il y a un an, le 21 décembre 1988, le RNIS était mis en service expérimental à Saint-Brieuc. Quelques mois plus tard, il était à Rennes. En septembre, c'était Paris. En 1989, l'abonnement à Numéris

deviendra possible à Lille, Lyon, Marseille, et dans la région parisienne. L'extension à tout le territoire français devrait être acquise à la fin 1990. Mais jusque vers 1995, le coût d'abonnement, 300 francs mensuels pour un premier accès, réservera en pratique Numéris aux usagers professionnels - actuellement, 6 millions de lignes sur un total de 29 millions.

La raison en est, outre la stratégie de Franco-Télécom, qui ne veut pas d'une montée en charge trop rapide, le coût du poste téléphonique Numéris. A l'inverse du combiné actuel, c'est un véritable petit micro-ordinateur, plus complexe même que le minitel. Ce n'est donc qu'à la fin du siècle, quand les grandes séries auront fait baisser les coûts de fabrication, que le téléphone numérique pourra pénétrer chez l'usager moyen.

Quant au coût d'usage, pour les appels téléphoniques standards, la facturation est identique à celle du réseau téléphonique : pour les services supplémentaires permis par Numéris, la taxe de base est multipliée par 1,8.

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'à part la seconde ligne, éventuellement la visiophone, et quelques services comme la possibilité d'identi-

fier l'origine de l'appel avant de répondre (1), les facultés nouvelles qu'apporte la numérisation s'adressent uniquement aux professionnels. Par exemple la télécopie, qui sera beaucoup plus rapide qu'avec le téléphone analogique actuel ; cinq secondes pour une page au lieu de trente, avec une qualité bien meilleure.

Gain aussi pour la communication de gros volume entre ordinateurs, dix fois plus rapide avec Numéris qu'avec l'actuel réseau Transpac ; cela n'obère en rien l'avenir de Transpac qui, avec sa facturation liée au volume mais indépendante de la distance, est bien adapté à l'informatique conversationnelle.

Enfin la possibilité d'envoyer et de recevoir des images fixes permet par exemple aux concessionnaires d'une marque de consulter des catalogues, ou encore aux agents immobiliers de donner à leurs clients une première vision de l'appartement qu'ils proposent. Et l'image semi-fixe convient bien pour des usages comme la télésurveillance.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce numéro d'appel n'est transmis que si le demandeur ne s'y oppose pas, ce qui peut être nécessaire dans certains cas pour assurer la confidentialité des communications.

## RELIGIONS

Dans son message du 1<sup>er</sup> janvier

### Jean-Paul II plaide pour les minorités raciales, culturelles et politiques

Le pape a consacré aux minorités son message annuel du 1<sup>er</sup> janvier qui est traditionnellement promu par les Nations unies Journée mondiale de la paix : « La question des minorités prend une importance croissante, écrit Jean-Paul II dans son message pour 1989, et constitue pour tous les dirigeants politiques, pour les responsables des groupes religieux et pour tous les hommes de bonne volonté, un objet de réflexion attentive. » Le pape ne cite aucune minorité mais affirme que si beaucoup d'entre elles voient leurs droits respectés, d'autres « connaissances - la séparation ou la marginalisation ».

Certaines minorités, dit-il, sont menacées « d'extinction culturelle » : leur langue, leurs expressions artistiques et littéraires sont purement et simplement ignorés. D'autres sont privées du droit élémentaire à l'existence. Le pape cite notamment le cas des « populations autochtones et aborigènes » : « Quand les populations indigènes sont privées de leurs terres, elles perdent un élément vital de leur existence et courent le risque de disparaître en tant que peuple ». Au cours de ses voyages en Australie ou en Amérique, Jean-Paul II a souvent plaidé la cause des populations aborigènes et indiennes.

Le pape rappelle comme étant l'un des principes essentiels du respect de la dignité humaine, le droit à « l'identité collective » de telles minorités.

« Leur protection revient particulièrement aux Etats dont « la paix et la sécurité intérieure ne peuvent être garanties que par le respect des droits de tous ceux qui sont sous sa responsabilité (...). Dans une société véritablement démocratique, garantir aux minorités leur participation à la vie publique est le signe d'un haut progrès civil ».

Le pape fait mention du droit à l'indépendance ou à une plus grande autonomie des minorités nationales et politiques et préconise un recours au dialogue et à la négociation pour satisfaire leurs revendications. La violence des groupes terroristes qui « s'arrogent indûment le droit exclusif de parler au nom de communautés minoritaires » est rejetée en termes très fermes.

L'accueil des minorités s'impose particulièrement aux chrétiens, écrit le pape : « De même qu'il ne peut y avoir de place pour la discrimination dans l'Eglise, de même aucun chrétien ne peut consciemment encourager ou appuyer des structures et des attitudes qui séparent des personnes d'autres personnes et des groupes d'autres groupes. »

La mort de Maurice Montuclard

### Un pionnier du renouveau de l'Eglise catholique

Maurice Montuclard, qui vient de mourir à quatre-vingt-quatre ans, (le Monde du 28 décembre), a fortement marqué le catholicisme de l'après-guerre. Prêtre dominicain, professeur de théologie au couvent de Saint-Maximin (Var), il avait fondé à Lyon sous l'Occupation la revue *Jeunesse de l'Eglise*, qui, la guerre terminée, devint aussi un mouvement.

Rejetant l'identification entre les positions traditionnelles de l'Eglise catholique, ses activités temporelles et la pratique de la foi, *Jeunesse de l'Eglise* réclamait la liberté d'engagement des chrétiens et conduisait en même temps une réflexion religieuse. Les cahiers s'intitulaient : *Délivrance de l'homme, l'incroyance des croyants, le Temps du pauvre*.

La hiérarchie catholique, d'abord bienveillante - le cardinal Suhard, archevêque de Paris avait rendu visite au groupe communautaire installé au Petit-Clamart - trouva de plus en plus le sourcil, comme elle le fit, au même moment, à l'égard des prêtres-ouvriers. En 1952, la publication du cahier *les Evénements et la foi*, qui prônait l'engagement des

chrétiens - y compris au Parti communiste - devait déclencher les foudres de Rome : *Jeunesse de l'Eglise* fut mis à l'index en 1953.

Maurice Montuclard demanda alors à être réintégré à l'état laïc, ce qu'il obtint. Pendant deux ans, il fut secrétaire salarié du comité d'entreprise de la SNECMA et recueillit les matériaux qui allaient lui donner la matière d'une thèse soutenue en 1963 : « La dynamique des comités d'entreprise ». Il se maria en 1956 et entra au CNRS avant de créer, avec François Sellier, le laboratoire d'économie et de sociologie du travail à l'université d'Aix-en-Provence, où il enseigna de 1967 jusqu'à sa retraite en 1973.

Par l'audace et la force de sa pensée, Maurice Montuclard restera l'un des pionniers du renouveau de l'Eglise catholique au début de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'un de ces défricheurs que la provocation n'effrayait pas, obsédé qu'il était par la nécessité de rompre avec un triomphalisme où il ne reconnaissait pas l'Evangile.

C. V.

## JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

ATTENTAT plutôt qu'accident, il n'en est pas moins tombé, cet avion, et pas en rase campagne, mais sur la rude Écosse que tant de souvenirs et depuis tant de siècles tient à la France. Le ciel laisse choir de drôles de cadeaux en ces périodes de Noël.

Mais la religion (toutes les religions) ayant réponse à tout, les uns y verront une mélancolie forfaitaire autant que divine pour les péchés terrestres du moment ; les autres une épreuve voulue par Dieu et, donc, une bénédiction. Dieu reconnaît-Il encore les siens ?

S'il devait parler, dirait-il, en défense, que ce n'est pas cher payé en poids d'innocents pour l'immensité des fautes commises par Sa créature ? Dieu reconnaît-il encore les siens ?

À pleine charge, un Boeing-747, ça doit peser dans les 350 tonnes. Serait-ce davantage que cela ne change rien. Cela quitte le sol, décolle, s'affranchit de la pesanteur en quelques dizaines de secondes. C'est curieux, personne n'ose plus s'étonner de ce triomphe du « plus lourd que l'air ».

Quelle bagarre ce fut pourtant contre le « plus léger que l'air », autrement dit le ballon, dirigeable ou pas, qui aurait pu l'emporter, et que l'on voit régulièrement réparateurs, mais à titre de curiosité, maintenant !

Une catastrophe eut raison de lui avec l'incendie du *Hindenburg*, le 6 mai 1937, quelques instants avant qu'il ne s'amarrât à son pylône américain, alors qu'il venait de traverser l'Atlantique sans encombre.

On ne sut jamais bien s'il fallait voir dans ce drame la conséquence d'une défaillance technique des engins du comte Zeppelin ou bien le sabotage. Mais le feu l'avait condamné autant que le nombre des victimes, au demeurant modeste, au regard de ce que l'on connaît aujourd'hui.

Evidemment, le « plus lourd que l'air », c'est-à-dire, plus banalement, l'avion (en attendant la fusée), n'est pas menacé du même sort. Il est trop pratique pour qu'on songe à s'en passer, trop puissant pour qu'on imagine de l'écartier. N'est-il pas aussi un nouvel insigne du pouvoir ?

Mais, à chacune des catastrophes dont il est le théâtre, on en apprend de nouvelles sur les ailes qui sont prises avec la sécurité que l'on croyait due. Au point que les amendes

peuvent sur de prestigieuses compagnies, qui ne s'en amendent pas pour autant.

A force de faire dire que le transport aérien était plus sûr que tout autre, ces compagnies ont dû s'en convaincre et croire que c'était vrai par nature. Mais quoi de moins « naturel » qu'un avion, qu'il s'éloigne du sol ou qu'il le rejoigne, qu'il flotte ou qu'il évolue - ou rien ? En ce sens, l'attentat en devient rassurant puisque'il démontrera que l'accident est accidentel, et non pas une donnée probable du voyage.

Y a-t-il quoi que ce soit d'encore « naturel » dans la vie des hommes ? Peu de choses, sauf pour ceux qui s'en désolent : qui troqueraient sans hésiter la nature qui les accable contre les artifices qui en libèrent.

## Nature

Sommes-nous cependant, nous, riches, à ce point libérés ? C'est à voir. Globalement, les riches ont le confort, y compris alimentaire. Et après ? Le ciel est vide, sillonné seulement de virtuelles boules de feu.

À ces riches que nous sommes il est alloué, pour un salarié sur deux, moins de 6 500 F par mois ; soit le montant du loyer mensuel d'un trois-pièces à Paris, quatre si le propriétaire est un philanthrope. Y a-t-il vocation à être philanthrope si l'on est propriétaire ?

Un prétendu droit s'est créé qui permet à d'aimables suceurs de sang d'exiger d'un postulant qu'il gagne quatre fois ce que lui coûtera son loyer. Ce n'est pas moins vrai du secteur public. Quelle loi l'exige ? Quel décret le permet ? Aucun, aucune.

Mais l'usage s'est installé qui repousse hors les murs l'homme qui est, par principe, soupçonné de ne pas pouvoir payer. Les temps sur ce point ne changent pas. Se soucier de la recherche d'un toit, au moment de Noël, est toujours aussi âpre, voire humiliant.

Mais aujourd'hui, même Bethléem requerrait loyer. Ne pleurons pas, la température est si clémente.

AVEC leurs naïves grimaces de savants ou leur gravité de prophètes (usurpée la science, simulée la voyance), les météorologues de la télévision s'esbaudissent de la douceur du temps. C'est vraiment le pas voir plus loin que le bout de sa pochette.

Que les bourgeois se montrent sur les fruits, que les anémones s'épanouissent en décembre, que déjà percent les bulbes, il faut vraiment, pour se réjouir de ce qui en est la cause, n'avoir jamais dépassé les frontières de son boulevard.

« Noël au balcon, Pâques aux tisons », ce n'est pas qu'un frayer de paysan craintif, c'est un piège de la nature. A terme, ça sont des bourgeois foudroyés, des fleurs avortées et, ce qui n'est pas le moindre quand le gel ne remplit pas son office de grand nettoyeur, la survie des parasites et la prospérité des herbes folles. Malédiction que ce « beau temps ».

P.S. Remarquées rue de la Paix à Paris, apposées dans le même « espace publicitaire », ces deux affiches : la première dit ceci : « Trop de pauvreté, tant de richesse / l'urgence au partage », c'est un appel d'Erasmus ; la seconde est celle du Loto et clame : « 44 millions pour vous, tirage exceptionnel / samedi 31 / Super-Cagnotte du réveillon ». Un tel sans de l'à-propos, cela ne s'invente pas.

P.S. 2. - Sans adresse, chère Janine Bouvet, comment vous répondre ? Mais, après tout, pourquoi pas ici ? Pour dire aux admirateurs, s'ils existent vraiment, que s'ils cherchent un interlocuteur vous avez, là-bas, rang d'ambassadeur.

P.S. 3. - A un anonyme qui ergote à propos de Turtuffe et d'une faute d'impression (le passart pour « poussait ») : les anonymes sont les frères de cet homme-là.

P.S. 4. Suite au « Spécial-copains » de la semaine dernière sur la Description de l'Égypte : ce (superbe) ouvrage est notamment en vente à l'Institut d'Orient, 51, rue Lacépède, Paris-5<sup>e</sup> (tél. : 45-35-50-50).



# Le Monde SANS VISA

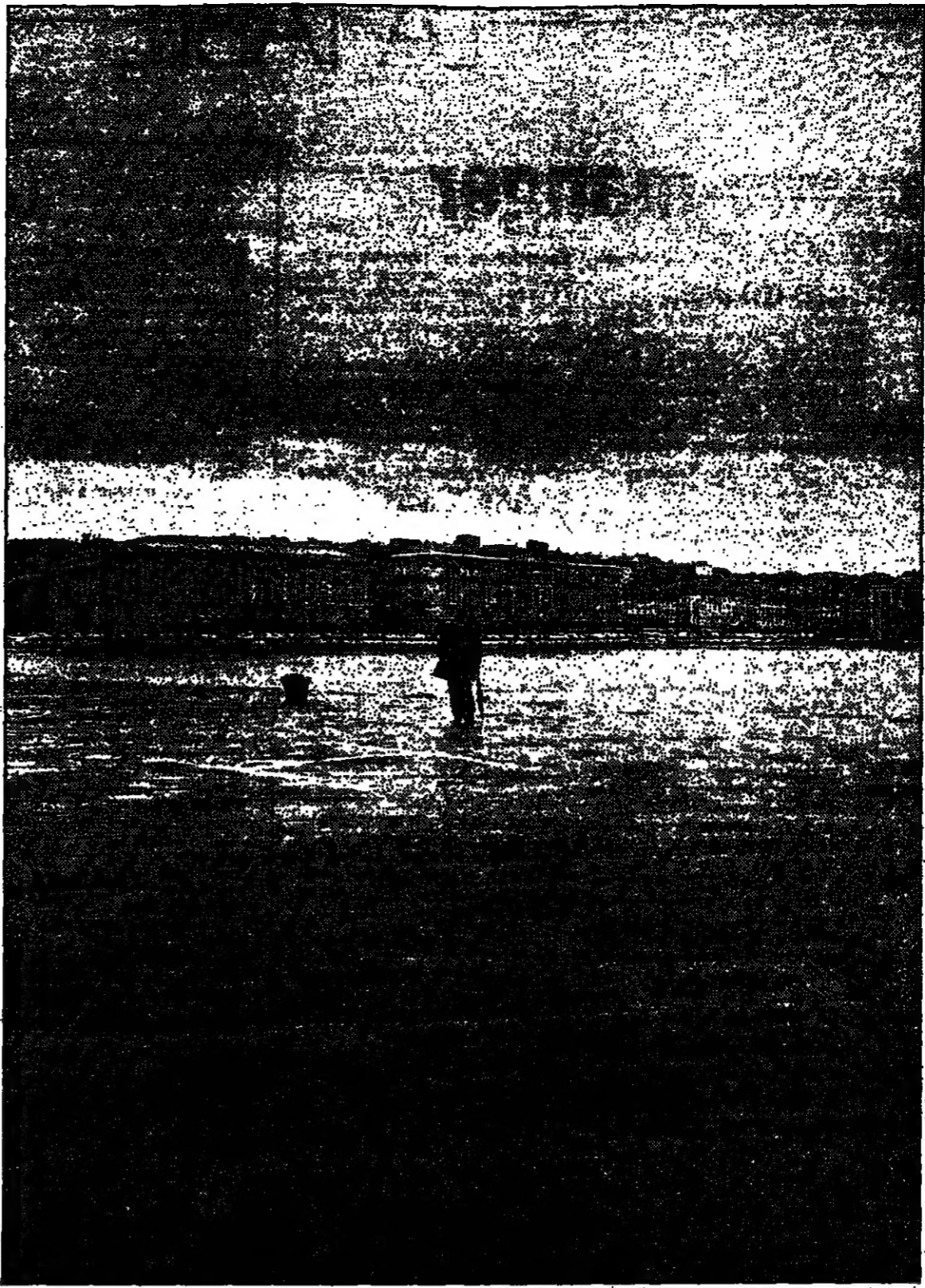
par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

**C'**EST par les *Mille et Une Nuits* que nous sommes venus à Trieste. Sindbad le Marin n'y a jamais abordé et d'ailleurs, en son temps, elle n'était sans doute qu'un amas de huttes celtiques ou illyriennes. Mais Richard Francis Burton — ce nom vous dit-il quelque chose ? — a fini ses jours ici, hier, je veux dire en 1890.

Ce Britannique au patronyme archibanal, né en 1821 dans son fle, fut, nous dit un de ses plus célèbres admirateurs, l'écrivain argentin Jorge-Luis Borges, « un capitaine anglais ayant la passion de la géographie et de toutes les façons d'être homme que connaissent les hommes ».

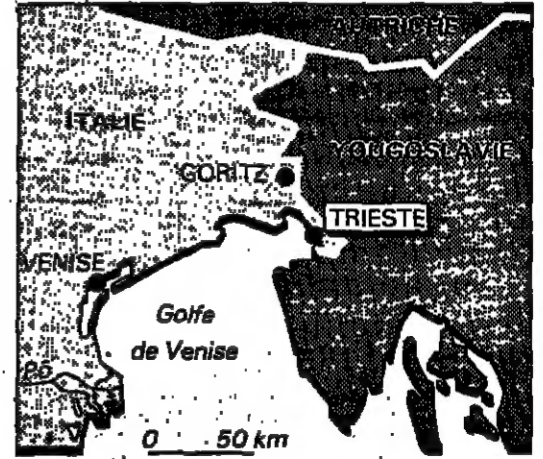
Tout à tour officier de la Compagnie des Indes, médecin au Caire, pionnier au Brésil ou chez les mormons d'Amérique du Nord, pèlerin afghan à La Mecque et à Médine, découvreur du lac Tanganyika, peut-être anthropophage à l'occasion, en tout cas antidémocrate et islamophile sans vergogne en un siècle qui voyait le triomphe du parlementarisme et les mahométans toucher le fond de la décadence, Burton nous intéresse surtout parce qu'il eut le courage — oui, le courage, — en plein conformisme victorien, de donner la seule traduction fidèle jamais réalisée des *Mille et Une Nuits*.

Et c'est Trieste qu'il choisit pour accomplir cet énorme travail, son dernier travail, avant de mourir



Latine, slave et germanique, Trieste a inventé au siècle dernier la convivance paneuropéenne. Qu'en reste-t-il sur place en 1988 ?

## Trieste, européenne avant l'Europe



dans le port adriatique, « en un palais plein d'hautes statues et d'autres œuvres de sublimité douteuse » (Borges). Après tant d'aventures, Burton avait accepté le poste relativement tranquille de consul de Grande-Bretagne à Trieste, pour pouvoir s'y livrer au grand œuvre de défalsification qu'est sa version des *Nuits*, hélas de nos jours à peu près introuvable, ou alors à prix d'or. Elle n'a, en outre, fait l'objet d'aucune traduction complète en français.

### Le port de l'Empire austro-hongrois

Même et pourrait-on dire surtout en arabe, on en est réduit aujourd'hui, et probablement pour longtemps encore, à bâiller d'envie, sans oser l'avouer, en lisant une des éditions disponibles de la plus fameuse geste orientale, toutes honteusement expurgées de leur suc érotique. Les traductions françaises les plus récentes ne font pas exception, en dépit de notre gauloiserie congénitale.

La sensualité de Burton s'était formée en Orient, sur le terrain dans tout le sens du terme, son premier rapport de fonctionnaire colonial étant consacré... aux bordes du Bengale. Ses observations zoologiques, aussi bien près des sources du Nil que dans les villes saintes d'Arabie, ne nous sont pas toutes parvenues car sa veuve, Lady Burton, en fit un généreux antedafé, mais ce qui fut publié — il est l'auteur de soixante-douze volumes témoignant d'une culture et d'un intérêt universels — montre que notre homme, avant son fructueux repli triestin, avait accumulé sur la mentalité et les usages amou-



reux des nations islamisées le plus considérable savoir qu'un Européen ait jamais détenu. Dès lors, il était armé pour se lancer à l'assaut du chef-d'œuvre de la littérature galante. L'atmosphère de Trieste fin de siècle dut être aussi propice au labour burtonien. Le port de l'Empire austro-hongrois était alors à l'apogée d'un siècle fortuné

qui prendrait fin abruptement en 1914, à Sarajevo.

Peuplée d'un bon quart de million d'habitants, chiffre qu'elle n'atteint plus en 1988 ; utilisant les onze idiomes de l'Empire plus le français, le turc et l'anglais ; foyer des trois cultures italienne, germanique et slave, fortifiée au feu même de leurs antagonismes ; offrant des librairies aussi fournie qu'à Paris et un port (presque) aussi efficace que Hambourg ; familière des marchandises de Beaton comme des hommes d'affaires en tarbouche de Smyrne ou d'Alep, Trieste, qui entretient encore maintenant un *campo santo* ottoman ayant gardé cet adjectif périmé, ne dut pas, il y a cent ans, dérouter le très cosmopolite Burton, baroudeur de l'Himalaya à l'Islande.

### Le commerce de l'esprit

C'était le moment rare, à Trieste, où une poche de civilisation, prospère et créatrice, peut songer à se donner un style, une histoire propres à s'exporter. Le creuset avait joué sans tomber dans cette uniformité synthétique dont « l'ennui naquit un jour ».

Trieste, en ce temps faste, aurait pu prendre pour devise : « Sans commerce, pas de commerce de l'esprit ». Elle avait inventé cette Europe paneuropéenne, dont nos actuels braves gens de Bruxelles sont encore bien loin. Une Europe où les marchands ne regardent pas les artistes du haut de ce qu'ils croient être leur grandeur, où les artistes ne sont pas que des fournisseurs.

Ajoutons qu'au sein des Etats de Sa Majesté biéphale, dans une société habsbourgeoise inventrice mais passablement coincée (Freud le Viennois fit des séjours marquants à Trieste en 1876 et 1898), les Triestins avaient imposé un espace socialement laké, politiquement libéral et culturellement libre. Bref, ils vivaient ce que la moitié des Européens de notre fin de siècle rêvent encore d'acquiescer. En ce sens, l'histoire, l'esprit de Trieste restent modèles.

Pour en arriver à ce point de perfection, il en avait fallu des siècles inutiles ! S'arrachant enfin à l'impitoyable jalousie de Venise, l'ancienne Targessa des Latins s'était réfugiée sous l'aile tudesque dès 1382, inaugurant cette union des contraires sous le sceau du catholicisme qui allait être un de ses fondements durables.

Son avant-gardisme ne fut toutefois vraiment récompensé qu'en... 1719, lorsque les Habsbourg consentirent enfin à la transformer en zone franche.

Venise cependant, quoique au bout du rouleau, portait encore ombrage, par les vestiges de son réseau commercial ultramarin, aux ambitions triestines. Bonaparte, en donnant le coup de grâce au négoce vénitien, fit, sans l'avoir cherché, le bonheur de Trieste.

De 1812 à 1855, le mouvement portuaire annuel passa de 5 à 250 millions de florins. Entre-temps les assurances maritimes, qui devaient faire faire au nom de Trieste le tour du globe, avaient pris leur essor, tandis qu'un Rhénan ; futur grand argentier à Vienne, Karl Ludwig von Brück,

lançait la flotte du *Lloyd Austriaco* à travers les mers.

Depuis l'absurde découpage territorial de 1954, dit-on, à une « idée » de diplomates français, et qui la priva de son arrière-pays, Trieste vit une convalescence sans fin. Le plus altier des palais de son front de mer reste néanmoins, avec ses statues à l'antique, celui du *Lloyd Triestino*, face aux proportions plus modestes du palais de la justice régionale, compensés il est vrai par une façade ruisselante de mosaïques irisées.

Entre les deux bâtiments, sur la place de l'Unité-Italienne, la fontaine vouée à Marie-Thérèse d'Autriche ne semble plus être là que pour gêner un concours américain, avec son décalquée, de « *patinage artistique enfantin* ».

### Même les filles de Louis XV

Tous habillés pareils par une firme d'outre-Atlantique, les descendants d'ouvriers italiens, de juifs danubiens ou balkaniques, de paysans slovènes, de marins grecs ou d'émigrés français de 1793 (les filles de Louis XV même aboutirent ici) qui inventèrent l'Europe dans ce port, sont à présent livrés à de bénéficiants américanades.

Trieste, il faut plutôt la chercher, nous souffle une âme préve-nante, dans les passages, les librairies, les cafés littéraires nichés au creux des robustes immeubles austro-latins du centre-ville, près du canal du Pont-Rouge où se vendent des figues de Barbarie fraîches, autour de l'église serbe-orthodoxe ou de la monumentale Bourse.

(Lire la suite page 10.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA TABLE

Le blanc-manger

ENTREMETS froid à base de lait d'amandes... Mais fut-ce toujours un dessert, autrefois? Au Grand Siècle, Fagon, le célèbre médecin de Louis XIV, l'ordonnait à ses malades...

POUR TOUTES CEUX QUI RECHERCHENT DES VACANCES "hors traces"... "CHEMINS D'HISTOIRE" Guide par des historiens, des séjours et des voyages qui associent randonnée pédestre douce et démarche culturelle.

Escoffier va lui répondre: "Le blanc-manger, comme le nom l'indique, doit être blanc comme neige et c'est une hérésie de dire blanc-manger aux fraises ou aux framboises..."

LIRE Les vins meilleurs

VOILA donc, au finish, dirait-on si le français n'était pas prohibé, l'événement oenologique de l'année 1988. En publiant le coffret des cinq volumes de sa collection Les Dégustations du grand jury...

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS Campagne CHAUMONT-SUR-THARONNE HOTEL \*\*\* RESTAURANT \*\*\*\* LA CROIX BLANCHE... Paris SORBONNE HOTEL DIANA \*\*... Provence DROME PROVENÇALE 4 heures de Paris par TGV (Montélimar)...

VOYAGE

Trieste, européenne avant l'Europe

(Suite de la page 9.) Au Caffè Tommaseo « fondé en 1830, restauré en 1986 », nous avons bien trouvé les « cocktails d'aurore » (en français sur la carte)...

Lectures triestines

Si vous voulez m'en croire, commencez par... Venises ou plutôt par les dernières pages du livre le plus personnel de Paul Morand (Gallimard) consacrées à Trieste...

GASTRONOMIE

Rive droite POUR VOS INVITATIONS LE SOUFFLÉ Sa bonne cuisine française et ses soufflés... Rive gauche Cinnamon 30, rue St-Subix - 6 REVELLON ST-SYLVESTRE... HARAMOND Ses spécialités TRIPES - BOISSONS SAISONS POUR REPAS D'AFFAIRES...

DESERTEZ! des glaces de pôle aux dunes du Sahara... Yomon Spitzberg - Sahara, etc. Dec. gratuite. 50 ans des Termes 75017 PARIS 43.42.45.45



مكتبة من الأصل

Société

« Science et vie » défie le docteur Benveniste de démontrer la « mémoire de l'eau »

Nouvel épisode dans l'affaire de la « mémoire de l'eau », parfois qualifiée d'« affaire Benveniste », du nom de ce scientifique français qui estime avoir mis en évidence un phénomène inexplicable selon les lois actuelles de la physique et de la chimie.

Ce phénomène permettrait, en outre, de justifier deux des trois postulats de la pratique homéopathique, en démontrant qu'il y aurait un « effet moléculaire » en l'absence de

Traditionalistes et conservateurs

Les Français bien dans leurs meubles

Traditionalistes, conservateurs, attachés au passé, tels sont les Français à l'égard de leurs meubles, si on en croit l'INSEE qui, pour la première fois, a publié les résultats d'une enquête sur le sujet.

On achète soi-même ce mobilier : près de 3 meubles sur 4. Un meuble sur 10 est un cadeau, fait surtout aux jeunes ménages : avant vingt-cinq ans, ces cadeaux représentent le quart du mobilier. Huit pour cent proviennent d'héritages, la transmission intervenant entre quarante et soixante-dix ans.

« On remplace peu les meubles, et on les jette rarement », écrivent Pierre Mormiche et Cécile Bonnaud : chez les ménages les plus âgés (qui ont eu largement le temps d'utiliser leur mobilier ou de s'en laisser), moins d'un meuble sur cinq a été acquis en remplacement d'un autre. Pour autant, certains meubles de première nécessité (comme le lit, par exemple) ont été achetés bon marché ou ont été récupérés gratuitement chez des proches, ce qui suppose un remplacement obligatoire à plus ou moins long terme. Or, pour les ménages de plus de quarante ans, un tiers seulement des lits « ruspicaux » ont été achetés en remplacement de l'ancien, souvent déplacé dans une autre chambre.

Les Français ont aussi conservé le goût pour les « ensembles » : « salles à manger » (table, chaises, buffet...), « chambres à coucher » (lit, armoire, table de nuit...), « salon » (canapé, fauteuil, table basse...). Près de la moitié d'entre eux ont ainsi été achetées en ensemble, y compris au cours de la dernière décennie, et y compris chez les ménages de moins de vingt-cinq ans, avec une prédominance pour la « chambre à coucher » (près de 80 % chez les moins de vingt-cinq ans, plus de 76 % chez ceux qui ont entre cinquante et soixante ans), et pour la « salle à manger » (58 % chez les moins de vingt-cinq ans, 84 % chez ceux qui ont entre trente-cinq et trente-neuf ans).

« Au total, on conserve ses meubles bien plus longtemps que les appareils électroménagers » : treize ans en moyenne, toutes générations confondues, contre moins de sept ans pour les lavings, par exemple. Et plus on devient vieux, plus l'âge moyen des meubles s'accroît : à trente ans, on a acquis ses meubles en moyenne depuis moins de six ans, à quarante ans, depuis dix ans, à soixante ans depuis vingt ans...

Cadeaux et héritages

Et plus on prend de l'âge, plus on a de meubles. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans ont 20 meubles, tandis qu'entre quarante et cinquante ans leur nombre culmine à 40 par foyer. Après soixante-dix ans, cela décroît sensiblement, jusqu'à 33.

Quand on achète des meubles, on les achète le plus souvent neufs (à 90 %), et même si le « kit » progresse (un peu plus de 6 % des achats des cinq dernières années), se part resté faible, tout comme les achats de meubles anciens ou d'occasion (un peu plus de 10 % des achats). Si les meubles de seconde main constituent plus du quart de l'ameublement des ménages, c'est qu'il faut compter avec les héritages, cadeaux et récupérations diverses.

J. D.

MÉDECINE

« Science et vie » défie le docteur Benveniste de démontrer la « mémoire de l'eau »

Nouvel épisode dans l'affaire de la « mémoire de l'eau », parfois qualifiée d'« affaire Benveniste », du nom de ce scientifique français qui estime avoir mis en évidence un phénomène inexplicable selon les lois actuelles de la physique et de la chimie.

Ce phénomène permettrait, en outre, de justifier deux des trois postulats de la pratique homéopathique, en démontrant qu'il y aurait un « effet moléculaire » en l'absence de

Dans son numéro daté de janvier 1989, le mensuel Science et vie, qui décline à cette affaire le titre de « l'événement le plus étrange de l'année », annonce qu'il offrira « 1 million de francs au docteur Jacques Benveniste s'il démontre la mémoire de l'eau ». Cette démonstration ne pourra être obtenue, et le montant du prix attribué, que si le « candidat » accepte les règles du jeu imposées par le mensuel.

« des membres de l'équipe Benveniste et par les membres du jury ». Les frais seraient à la charge du mensuel. D'autre part, l'équipe Benveniste devrait déguer le professeur Dry de toute responsabilité en cas d'accidents, pertes professionnelles ou financières.

C'est à une nouvelle offensive du mensuel de vulgarisation scientifique dirigée contre le directeur de l'unité 200 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Mais le docteur Benveniste ne donnera pas suite à cette proposition. « La recherche médicale, dit-il, n'est pas un jeu de hasard, elle est un travail sérieux. Je refuse, bien évidemment, de me rendre devant ce tribunal composé de journalistes et de scientifiques qui n'ont pas, à eux tous, le niveau pour

JUSTICE

L'inculpation d'un investisseur en Nouvelle-Calédonie

Henri Chaize prétendait conquérir le marché australien du vélo

LE PUY-EN-VELAY de notre correspondant

Henri Chaize, l'homme d'affaires dont l'inculpation et l'incarcération en Nouvelle-Calédonie ont été annoncées mercredi 28 décembre à Nouméa (Le Monde du 30 décembre), est bien connu en Haute-Loire où il est né il y a plus de quarante ans et où il a dirigé de nombreuses affaires ainsi que le Club omnisports du Puy.

prolongement de celles qui avaient amené la brigade financière à s'intéresser aux livres de comptes de la quarantaine de sociétés qu'il contrôlait.

En début d'année, dans l'Eveil de la Haute-Loire, il disait qu'il voulait conquérir une partie du marché australien du vélo à partir de la Nouvelle-Calédonie. Il avait aussi des intérêts dans des fabriques de bibelots, médailles, chapelets, dans la région d'Ambert (Puy-de-Dôme) ainsi qu'à l'étranger, en Italie, en Grèce, en Afrique. Son égoïsme était tel que certains parlaient de lui comme d'un « mini-Tapie ».

JEAN-PIERRE FORON.

A Agen

Un chef d'entreprise écroulé pour escroqueries

AGEN de notre correspondant

Michel Cambou, quarante-neuf ans, chef d'entreprise à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a été écroulé à Agen jeudi soir 29 décembre 1988. Il est inculpé de fraude fiscale, d'escroqueries et d'abus de confiance pour un montant estimé à 7 millions de francs.

Chef d'entreprise connu dans le Sud-Ouest et en Lot-et-Garonne, Michel Cambou a, notamment, créé plusieurs grandes sociétés avec ses frères, ainsi que des entreprises de production de champignons, les pleurottes, à Monsempron-Libos.

EN BREF

Deux mineurs incarcérés pour tentative d'extorsion de fonds à Strasbourg. - Deux mineurs âgés de quinze et seize ans ont été inculpés et écroulés, jeudi 29 décembre, à Strasbourg, pour violences et tentative d'extorsion de fonds. Les deux garçons avaient pris pour cible un jeune voisin âgé de seize ans et lui infligèrent des brûlures de cigarettes au cou et au poignet. Le jour de Noël, lui avaient réclaté une somme de 300 francs en le menaçant de représailles. La mère de la victime a porté plainte.

Ont été appelés vers 0 h 30, un circuit trois feux allumé avec du papier dans des endroits isolés au rez-de-chaussée et dans les étages du bâtiment. Personne n'a été blessé et les dégâts sont peu importants. Une enquête a été ouverte.

Le Monde IMMOBILIER. REPRODUCTION INTERDITE. COTE D'AZUR-FRANCE CAP BENAT. DOMAINE PRIVÉ. VOTRE TERRE A BATIR. 2 200 m², 2 800 m², LMS/12/88. VUE MER. ASSOCIATIONS Appel Cours Sessions et stages EN BREF Deux mineurs incarcérés pour tentative d'extorsion de fonds à Strasbourg. Un chef d'entreprise écroulé pour escroqueries. Associations Appels Cours Sessions et stages.

Carnet

Naissances

Carla à la joie d'annoncer la naissance de son frère Axel chez Christine et Alain JULLIEN, le 29 décembre 1988.

Décès

Le président et les membres du conseil d'administration. La direction. Et l'ensemble du personnel.

M. Roger BERTREUX, leur président-directeur général. En hommage reconnaissant un fondateur et bâtisseur de leur entreprise. M. Luc Mosneron Dupin et son épouse. M. et Mme Arbone Bastide, M. et Mme Lefebvre des Noëttes et leurs enfants.

Obituaires

M. Albert Lévy-Soussan, M. et Mme Gibes Brocaud et leurs enfants, M. Elie Franco, Sa famille et ses amis, ont le douleur de faire part du décès de

Messes

Le 3 janvier 1989, à 9 heures, une messe sera célébrée en la crypte de la paroisse Saints-Jean-Baptiste et Denis de Grenelle, 14, place Etiene-Pernet, Paris-15, en hommage et par affection pour

Associations

Université de Bourgoigne, faculté de droit et de sciences politiques de Dijon, le vendredi 2 décembre, M. Béatriz Cavalcanti e soutenu : La fourniture transformée d'électricité. Université Paris-II, le mardi 10 janvier à 16 heures, salle des Commissions, M. Christian Zamboni :

Associations

Université Paris-IV, le mercredi 11 janvier à 9 heures, Institut d'Hébréistique, M. Christian Zamboni : « Criminalité violente en contexte urbain (à Athènes, produit d'urbanisation rapide) ».

Associations

Université Paris-IV, le vendredi 13 janvier à 9 heures, Institut d'Hébréistique, M. Christian Zamboni : « Criminalité violente en contexte urbain (à Athènes, produit d'urbanisation rapide) ».

Associations

Université Paris-IV, le samedi 14 janvier à 14 heures, salle des Actes, Centre administratif, M. Noha Ghossein : « Emergence d'une nouvelle organisation au Liban : le Chouf ». Université Paris-VI, le vendredi 13 janvier à 14 h 30, salle des Thèses, rez-de-chaussée de la tour 25, M. Anne-Marie Berthoumeau : Composants linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du temporel à l'éternel. Université René-Descartes-Paris-V, le samedi 14 janvier à 9 h 30, salle 106, Centre Henri-Picard, 28, rue Serpente, M. Agnès Charvillat, née Hermandez : Etude développementale de la compréhension et du traitement en temps réel des phrases pronominales en français et en espagnol.





Bilan et projets du Festival d'automne
Ne pas innover à tout prix

Découverte d'un metteur en scène soviétique, leçons de théâtre, Ensemble Stockhausen... C'est le bilan du dix-septième Festival d'automne...



« Frères et sœurs » de Fedor Abramov : le coup au cœur de Michel Guy

Michel Guy, son fondateur et directeur, avec son équipe (Marie-Collin, Joséphine Markovits, Alain Demos, entre autres) sont déjà bien avancés sur les projets du dix-septième Festival...

Alexis Kantor, qui a besoin de formes baroques pour exprimer son mépris... Le festival dure trois mois, englobe un nombre considérable de spectacles...

« Frères et sœurs » de Fedor Abramov... Le thème de l'an prochain sera l'humour-métaphore au théâtre, avec pour l'instant Jérôme Deschamps...

« Triste Brown, Douglas Dunn, Dana Reitz, Kazuo Arimoto »... La fête du Bicentenaire ont donné à l'état-major de la Rue de Rivoli l'idée grand siècle de passer commande à tous les compositeurs...

« Renaud et Armide » au Lucernaire
Cocteau, le poète dont ils étaient jaloux

Renaud et Armide, que Cocteau a écrit pendant l'Occupation, est une fable en vers dans la lignée de la Belle et la Bête et qui a gardé tout son charme... Mauvaise compagnie, espèce de mort...

lignée de la Belle et la Bête, mais il semble que Cocteau ait songé surtout à l'unité organique, à la tension de vie continue, d'œuvres musicales comme l'Orphée, de Gluck, ou le Tristan et Ysolt, de Wagner... Renaud et Armide est une œuvre de « toucher sensible »...

Quarante contemporains

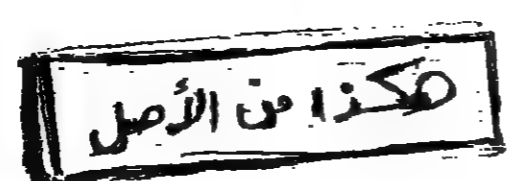
Cinq mille entrées pour Stockhausen... Le programme de l'Autisme prochain débute le 27 septembre avec le quatuor Arditi et se terminera le 18 décembre...

Le budget culturel de la Ville pour 1989
Paris soigne son patrimoine

Le budget culturel de la Ville de Paris augmentera de 8,6 % en 1989 pour atteindre 695,16 millions de francs... Le conseil de Paris, sur proposition de Mme Françoise de Panfilieu...

Mort de l'historien d'art Jan Bialostocki
Un maître de l'iconologie... La communauté internationale vient d'apprendre la mort, à Varsovie, d'un grand historien de l'art...

Mort du designer Serge Mouille... Le designer Serge Mouille est mort le 25 décembre à Paris. Il était âgé de soixante-neuf ans.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

ARCADE (43-38-19-70), O Baudelaire: 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02), O Le Timide au palais: 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), O Ariane ou l'Age d'or: 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24), O Baby Boom: 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), O Une absence: 20 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53), O La Comédie sans fin: 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), O Théodore: 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04), O Aux fous: 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08), O Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre: 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-53), O Abi Ca rira, ça rira, ça rira: 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-23-19), Grande salle: O C'est dimanche: 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31), O Le violon du temps qui passe: 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00), Astérix: 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), O Voltaire's Polém: 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21), O Une femme sans histoire: 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), Les Délices du baiser: 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), Salle Richelieu, O La Capotite: 14 h. O Fin de partie: 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14), O Monsieur Nénes: 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50), Le Tour du monde en quatre vingt jours: 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26), O Le Coût du père François: 21 h.

EDGAR (43-20-85-11), Les Babas-Cafés d'après le film: O Non on fait ou non du faire: 22 h.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUTS QUI PARLE) (43-68-68-56), Tout est comédie: 20 h 30.

ESSAIION DE PARIS (42-78-46-21), Salle 3, O Les Ancêtres Odéon: 19 h. O La Rive d'en face: 21 h. Salle II, O Paroles d'or: 18 h 30. O L'Annoce de Mathias: 21 h.

FONTAINE (48-74-74-00), Quelle Famille: 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-81), O Nocturnes: 20 h 45.

GALERIE 85-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51), O Signal Man's Apprentice (les Aiguilliers): 20 h 30.

GUCHET MONTPARNASSE (43-27-89-61), O Cet animal étrange: 18 h 30. O Une dame sur camélias: 20 h 30.

GYNMASE MARIÉ-BELL (42-46-79-79), O L'Ange gardien: 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99), O La Cantatrice chauve: 19 h 30. O La Leçon: 20 h 30. O La Chevauchée élastique: 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-59-68), O La Face cachée d'Orion: 20 h 30. O Adieu Monsieur Tréhou: 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14), Grande salle, O Par les villages Festival d'automne à Paris 1988: 21 h. Petite salle, O En face ou la Chanson perdue: 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), O Les Armoires: 21 h.

LA BOURVILLE (43-73-47-84), Ce soir, on enlève tout: 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09), Existe en trois tailles: 20 h 15. Bien déjeuné autour des oreilles, s'il vous plaît: 21 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15), O Et si on faisait le soir juste une minute?: 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-30-00-02), O Le commissaire est bon enfant, l'épreuve: 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34), Théâtre noir, Le Petit Prince: 18 h 45. Renaud et Armand: 20 h. O Mort à crédit: 21 h 30. Théâtre rouge, O Contes érotiques arabis du XIXe siècle: 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas: 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09), O Les Sept Miracles de Jésus: 18 h. La Foire d'empoigne: 21 h.

Le Carré SILVIA MONFORT fera relâche exceptionnellement la première semaine de janvier. le théâtre étant occupé par l'enregistrement de Théodore de Pierre Cornelle pour la 5e Chaîne de télévision. Les représentations des Deux Jumeaux vénitiens de Carlo Goldoni reprendront le samedi 7 janvier.

Vendredi 30 décembre

LES concerts
BOUFFES DU NORD (42-39-34-30), La République. 20 h 30. Spectacle d'Hélène Delavaul. Mise en scène d'hommes: 21 h 30. Jeanne Truchot s'en va: 22 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
La Vie de Bohème (1942), de Marcel L'Herbier. 18 h; Découverte et Souvenirs de cinéma britannique: La Femme parfaite (1949), v.o., de Bernard Knowles. 19 h; Le Château de l'arnigède (1957, v.o. et anglais), de Akira Kurosawa. 21 h.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.): 14 Juillet.
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-Al., v.o.): 14 Juillet.
L'AMATEUR (Pol., v.o.): 14 Juillet.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POUTE CHER, Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15 (28).
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-11), Avanti: 20 h 30.

Advertisement for 'A CEUX QUI SONT SAGES\* EN 1989' featuring NETWORK et Bouquante. Includes text: 'DONNERONT DE BELLES IMAGES\*\* ET MÊME AUX AUTRES VIDEO, NATURELLEMENT' and contact info: 'Tél. 45-49-20-25 43-26-12-12'.

Advertisement for 'LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL' with text: 'Pour acheter et vendre des objets d'art' and '36.15 LEMONDE Code ARTLINE'.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 DÉCEMBRE
L'Opéra, 11 heures et 15 heures, dans l'Opéra (C. Merle).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 1er JANVIER
1, rue des Prouvaires, 15 heures: «Saints et miracles dans l'Église russe martyrs».



# Communication

## Remise en cause des accords de frontières dans la presse régionale

### « Le Méridional » attaque « Midi libre »

MARSEILLE de notre correspondant régional

Le journal *Le Méridional*, qui appartient au groupe marseillais du Provençal racheté en juillet 1987 par le groupe Hachette, va lancer, le lundi 9 janvier, une nouvelle édition dans le département du Gard sous le titre *Nîmes-Matin*. Cette initiative rompt l'accord conclu, à la fin de 1986, entre le Provençal et *Midi libre* qui délimitait leurs zones de diffusion respectives. Elle est la première du genre dans la presse quotidienne régionale depuis la bataille qui avait opposé, en 1965 et 1966, *Nîmes-Matin* et le Provençal, avec, en arrière-plan, la lutte d'influence que se livrent les groupes Hachette et Hersant.

La nouvelle édition du *Méridional* doit couvrir la partie est du Gard à l'exception des villes, situées au nord, de Pont-Saint-Espirit et Bagnols-sur-Cèze, qui représentent les deux tiers de la population du département. Le premier numéro sera tiré à 20 000 exemplaires avec, ultérieurement, un objectif de diffusion compris entre 4 000 et 8 000 exemplaires (1) et la perspective de réaliser un chiffre d'affaires publicitaire de 5 à 10 millions de francs. Une seule agence a été ouverte, à Nîmes. Elle comprend vingt personnes, dont quinze journalistes, renforcés par une centaine de correspondants locaux qui seront tous équipés de terminaux pour composer et transmettre la copie. Les lecteurs de *Nîmes-Matin* trouveront chaque jour dans cette édi-

tion 10 à 12 pages d'actualité exclusivement gardoise.

« Nous refaçonnons le Rhône, commente M. Michel Bassi, PDG du *Méridional*. Notre journal est en excellente santé financière, ce qui lui permet d'envisager une extension de sa diffusion dans une zone où la concurrence n'existe plus. Nous n'avons aucune intention agressive à l'égard de *Midi libre*, qui est un quotidien de grande qualité. Mais sa situation de monopole de fait ne nous paraît pas, à nos yeux, la meilleure, d'autant plus que le taux de pénétration de la presse régionale dans ce département est extrêmement faible et peut donc être amélioré ».

L'intrusion du *Méridional* dans la zone de diffusion de *Midi libre* n'a pas été spécialement goûtée par les dirigeants de ce dernier. M. Claude Bujon, directeur général de *Midi libre*, fils du PDG, M. Maurice Bujon, la qualifie de « peu courtoise » et n'a pas été convaincu par l'argument de simple émulation entre les deux quotidiens. L'offensive du quotidien marseillais s'inscrit, en fait, dans la concurrence qui s'est développée entre les groupes Hachette et Hersant au sujet des suppléments TV édités par chacun d'eux. M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, n'aurait pas apprécié la façon dont le groupe du Provençal a été « encerclé » par le magazine de son adversaire (choisi, à l'ouest, par *Midi libre*; à l'est, par *Nîmes-Matin*, et adopté, naturellement, au nord, par *Vaucluse-Matin*, édition du *Dauphiné libéré* appartenant à la presse Hersant).

### Magazine culturel à vocation européenne

### « Emois » cesse de paraître

Lancé au printemps 1986 par le groupe Ringier, premier éditeur suisse, le magazine *Emois* cesse sa parution après vingt numéros. Le pari de Ringier était risqué : trouver un public suffisant pour faire vivre un mensuel culturel de belle facture et à vocation européenne. Il n'a que très partiellement réussi.

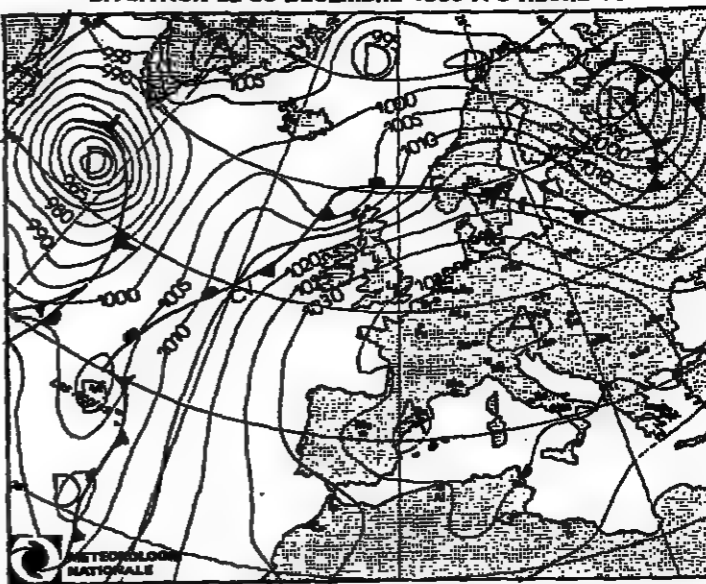
Selon l'éditeur, la diffusion d'*Emois* a atteint les objectifs fixés : 25 000 exemplaires en France et 15 000 exemplaires en Suisse. Mais les annonceurs n'ont pas suivi. Malgré la volonté d'internationalisation affichée par les agences, le marché publicitaire reste trop cloisonné nationalement pour alimenter un média européen.

Le groupe Ringier, qui avait investi 10 millions de francs suisses (40 millions de francs environ) dans *Emois*, a estimé que l'équilibre n'était pas envisageable avant quatre à cinq ans, sur un marché — le culturel haut de gamme — qui se révèle moins porteur que prévu.

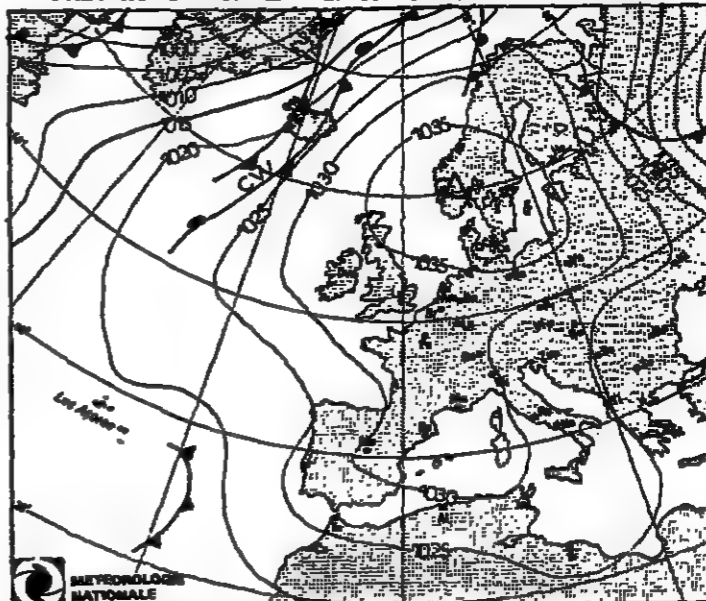
L'éditeur n'en renonce pas pour autant à sa volonté d'internationalisation. Il s'apprête à investir 20 à 30 millions de francs pour lancer en Allemagne le mensuel *Globo*, adaptation du magazine américain *Traveler* édité par National Geographic. Si ce nouveau pari réussit, *Globo* pourrait avoir un petit frère français. Une initiative que Ringier pourrait proposer, en priorité, mais sans exclusive, à l'hebdomadaire *Le Point*, dont il a pris récemment 20 % du capital.

### MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 DÉCEMBRE 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1989 À 12 HEURES TU



Evolution probable de temps en France entre le vendredi 30 décembre à 0 heure et le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1989 à 24 heures.

C'est le statut quo dans le ciel : le temps sec, mais accompagné de nombreux brouillards et nuages bas, persistera durant les jours à venir. Le responsable : un puissant anticyclone qui recouvre la France et n'en bouge pas. Il protège notre pays des perturbations hivernales, mais en contrepartie maintient une certaine humidité au voisinage du sol.

Samedi : grisaille en plaine, soleil en montagne et dans le Midi. L'ensemble des massifs montagneux et les régions méditerranéennes bénéficieront d'une journée bien ensoleillée, malgré quelques brouillards dans l'intérieur.

Sur toutes les autres régions, le ciel sera gris. Il pourra tomber çà et là un peu de bruine. Mais il faudra surtout se méfier des brouillards qui se seront formés un peu partout durant la nuit.

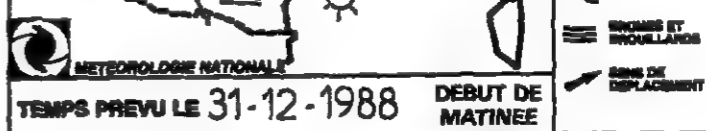
Ces brouillards seront par endroits givrants, sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Lyonnais. On peut espérer quelques éclaircies en début d'après-midi, mais elles seront généralement bien timides.

Le vent sera partout faible, de direction changeante.

Dimanche : pas de changement. La première journée de la nouvelle année rassemblera fort à la dernière de l'année achevée : grisaille et brouillards, à l'exception du Midi et des zones montagneuses. On peut toutefois espérer des éclaircies un petit peu plus généreuses l'après-midi.

Les températures s'évolueront guère non plus : toujours une relative douceur sur la moitié nord, et des gelées nocturnes sur la moitié sud.

Le vent s'orientera à l'est ou au sud-est. Il soufflera faiblement sur la plus grande partie du pays, et modérément en Corse.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

le 28-12-1988 à 6 heures TU et le 30-12-1988 à 6 heures TU		le 30-12-1988		
FRANCE	TOURS	6	C	
ALGER	TOULOUSE	12	D	
ANDORRE	POINTE-AÏTRE	29	A	
BARCELONE	BOURDEAUX	6	B	
BELGRADE	BRESCIA	6	B	
BELGIQUE	BRUXELLES	12	D	
BERLIN	BRNO	13	D	
BUDAPESTE	BULGARE	17	D	
CHYPRE	CHYPRE	17	D	
COPENHAGUE	COPENHAGUE	9	P	
DAKAR	DAKAR	24	N	
DUBLIN	DUBLIN	22	D	
DZOUAR	DZOUAR	16	D	
GENÈVE	GENÈVE	3	C	
HONGKONG	HONGKONG	17	B	
ISTANBUL	ISTANBUL	7	N	
JERUSALEM	JERUSALEM	12	D	
LIBYENNE	LIBYENNE	7	B	
LONDRES	LONDRES	10	P	
LOS ANGELES	LOS ANGELES	13	D	
LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	7	B	
MADRID	MADRID	6	-3	D
MARSEILLE	MARSEILLE	19	D	
MEXICO	MEXICO	22	B	
MILAN	MILAN	1	-1	B
MONTREAL	MONTREAL	10	-10	C
MOSCOU	MOSCOU	10	-11	P
NEW-YORK	NEW-YORK	3	0	C
OSLO	OSLO	7	-2	C
PALMADEMAJ	PALMADEMAJ	17	3	D
PERKIN	PERKIN	0	-6	C
RIO-DE-JANEIRO	RIO-DE-JANEIRO	31	26	C
ROME	ROME	14	1	B
SINGAPOUR	SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	STOCKHOLM	7	-2	N
SYDNEY	SYDNEY	23	19	N
TOKYO	TOKYO	10	2	D
TUNIS	TUNIS	17	8	N
YAKOVLEV	YAKOVLEV	8	6	C
YENNE	YENNE	2	-2	B
VIENNE	VIENNE	9	2	D

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

### L'ingratitude de M. Péricard

M. Michel Péricard, président de la défunte mission câble, part en guerre contre l'administration des télécommunications (le Monde du 29 décembre), à qui il reproche de « freiner l'expérimentation de nouveaux services ». Le député RPR des Yvelines a soutenu d'excellentes raisons pour lever ainsi l'étendard de la réforme. Mais à France-Télécom on estime que le maire de Saint-Germain-en-Laye se montre un peu ingrat. La dernière commis-

sion d'orientation de la mission a, en effet, le 16 décembre, lancé une expérimentation sur la diffusion d'un conseil municipal en direct sur les réseaux câblés. Le rapport précisait que le choix de Saint-Germain-en-Laye comme ville-test « pourrait s'imposer ». Et la commission d'orientation, dans sa grande sagesse, a confirmé ce choix. Raisons officielles : le réseau câblé de Saint-Germain-en-Laye, qui compte

environ cinq mille abonnés, est près de Paris, ce qui limite les frais de l'expérimentation, et M. Péricard a récemment installé son conseil municipal dans une superbe salle multi-médias. L'opération est financée à hauteur de 713 000 F par le budget de la mission, alimenté par des France-Télécom. Un beau cadeau à la veille des élections municipales.

### PHILATÉLIE

#### En filigrane

Le Monde des philatélistes de janvier vient de paraître et s'offre à sa manière l'entrée dans l'année du Bicentenaire de la Révolution française. Lionel Doisan évoque l'échec des modérés durant les années 1790-1791, tandis qu'André Legay examine les conséquences postales des « déportations » puis des « réhabilitations » des communes. Également au sommaire de ce numéro : une thématique sur les tortures tarraettes ; une initiation à la collection des carnets de timbres d'Europe ; le bilan philatélique de l'année 1988 ; la rubrique « télex » ; les pages carnets postales, conçues ce mois-ci aux cartes de l'année 1809 ; les nombreuses autres rubriques habituelles de *Le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente au kiosque 15 F.



Folon et les timbres de la Révolution française. — Un timbre à 2,20 F qui reprend le logo créé par Folon pour le Bicentenaire de la Révolution française sera disponible dans toutes les postes de France à partir du lundi 24 janvier 1989 (*Le Monde* du 24 décembre). Ce motif sera utilisé pour un aérogamme français à 4,20 F ainsi que pour un timbre de l'administration postale française d'Andorre à 2,20 F, mis en vente générale à la même date.

Rubrique réalisée par la rédaction de *Le Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

### « Pour le bien des aveugles » Un timbre en braille

Le timbre en braille, au format horizontal de 52x31 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

Certains pays ont déjà, par le passé, émis des timbres en braille : le Japon ou l'Uruguay, par exemple, pour une vignette de Noël émise le 21 décembre 1983 représentant une Vierge à l'enfant.

\* Vente anticipée à Paris, les 27 et 28 janvier 1989, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste tempo-

### EN BREF

**SADISME ET MASOCHISME.** — Le Collège des hautes études psychanalytiques propose un cycle de conférences sur ce thème les 11 janvier, 25 janvier et 8 février. Avec A. Azar, M. Dorothée, G. Bonnet et la participation de J. Nassif, J. Potal, J. Laplanche et M. Milner.

**L'Agenda 1989 des Petits Frères des pauvres.** — De Henri Cartier-Bresson à Sarah Moon, de Robert Doisneau à Jacques-Henri Laroque, les plus grands photographes se sont donné rendez-vous pour illustrer l'agenda 1989 des Petits Frères des pauvres. Ce agenda est en vente (100 F) place de la Madeleine, au marché aux fleurs, à Paris, jusqu'au samedi 31 décembre. Les profits de la vente seront versés à l'association des Petits Frères au service des personnes âgées.

\* Les Petits Frères des pauvres : 64, avenue Paracelsus, 75556 Paris, Cedex 11. Tél. : 43-36-10-10.

**Indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord.** — Le mouvement du RECOURS estime, après les entretiens que ses dirigeants ont eus avec le délégué du gouvernement chargé des rapatriés, M. Maurice Bonnesayeg, qu'un « déficit » de cent mille dossiers d'indemnisation apparaît dans les comptes de l'ANIPOM (Agence nationale pour l'indemnisation). Il invite tous les rapatriés d'AFN à déposer leurs demandes auprès des services de l'ANIPOM à Paris (207, rue de Bercy, 75576, Paris, Cedex 12) ou auprès des bureaux régionaux de l'agence afin que les familles de pieds-noirs, « qui ne se sont pas encore manifestées puissent bénéficier des avantages de la nouvelle loi d'indemnisation ».

**RECTIFICATIF :** Nouvel An. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans toutes nos éditions datées vendredi 30 décembre, les banques ne seront pas fermées le samedi 31 décembre et le lundi 2 janvier. Les horaires et les jours d'ouverture sont inchangés : les banques ouvertes samedi seront fermées mardi et les banques ouvertes lundi seront fermées samedi.

### LOTO

1	15	22	28	34	36
---	----	----	----	----	----

### SUR MINITEL

Prévisions complètes Météo services  
Temps observé Paris, province, étranger  
36.15 Tapes LEMONDES plus METEO

فكنا من الأصل

هكذا من الأصل

# Économie

## Le statut de la Régie et les objectifs de la Commission européenne

### SOMMAIRE

- Une page est tournée pour Renault, dont le fonctionnement se rapproche de celui des sociétés de droit commun (lire ci-contre).
- Homme discret, Jean-Pierre Soisson n'en tisse pas moins sa toile au sein du gouvernement (lire page 19).
- La réorganisation de la médecine du travail ne fait pas l'unanimité (lire page 19).
- L'encombrement des aéroports va poser de plus en plus de problèmes. Le directeur général de l'Association internationale des aéroports civils envisage différentes solutions (lire ci-dessous).

## Le gouvernement français règle le dossier Renault

Le gouvernement a annoncé, le 30 décembre, l'allègement de 12 milliards de francs de la dette de Renault et la publication au Journal officiel de ce jour du décret appliquant à Renault l'article 241 de la loi de 1966 sur les sociétés commerciales. Cet article permet la dissolution de l'entreprise en cas de disparition de ses capitaux propres. Parallèlement le gouvernement a informé la Commission européenne de ces décisions.

A vingt-quatre heures de la fin de l'année 1988, le gouvernement français a mis, en ce qui le concerne et comme il l'avait décidé (le Monde du 23 décembre), un point final au dossier Renault. Il cherche à monter à Bruxelles que, à défaut de reprendre les termes du contrat proposé début 1988 par Alain Madelin, alors ministre de l'Industrie, à la Commission européenne - changement de statut de Renault de régie en société anonyme contre apurement de 12 milliards de francs de dettes publiques - il adopte l'objectif souhaité par la Commission : faire de Renault une entreprise concurrentielle. Le gouvernement français affirme ainsi, dans son communiqué du 30 décembre, que le dispositif arrêté pour Renault est destiné à « appliquer la décision de la Commission en date du 29 mars 1988, [et qu'il a été] établi en tenant compte des observations émises par la Commission au cours d'une longue phase de discussions ».

Ce dispositif comprend l'application à Renault de l'article 241 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Une mesure qui a l'avantage de pouvoir être prise

par décret - publié au Journal officiel du 30 décembre - et d'éviter ainsi tout débat parlementaire. Cet article stipule que, « si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration est tenu, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de provoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société ». Si la dissolution n'est pas prononcée, l'article prévoit une obligation de réduction ou de reconstitution de capital.

### Dans le droit chemin de la concurrence

En prenant ces dispositions réglementaires, le gouvernement crée une situation nouvelle puisque, jusqu'ici, Renault vivait, en raison des pertes accumulées (12,5 milliards de francs en 1984, 10,9 milliards en 1985, 5,5 milliards en 1986), et en toute impunité, en situation nette négative, ce qui aurait conduit toute autre société au dépôt de bilan. Renault ne pourra plus désormais bénéficier de ce privilège exorbitant du droit commun. En outre, le gouvernement s'engage à prendre « les dispositions nécessaires pour appliquer à Renault les mesures relatives à l'information des assemblées générales d'actionnaires des sociétés commerciales [...] ».

Ces engagements sont destinés à convaincre la Commission de la détermination du gouvernement à remettre Renault dans le droit chemin de la concurrence et à faire de

l'apurement de 12 milliards de francs de dettes publiques une opération « pour soldé de tout compte ».

Cet apurement est le second volet du dispositif annoncé par le gouvernement le 30 décembre : « Compte tenu de ces orientations et engagements, le gouvernement a pris la décision de procéder à l'allègement de dettes de 12 milliards de francs nécessaires au développement de Renault ».

Cette dette, qui correspond à un prêt fait par le Crédit national à Renault, sera reprise par la SODEVA, une structure juridique, à la charge de l'Etat, allégeant dès 1988 le bilan Renault, alors que, fin 1987, le groupe automobile affichait une situation nette négative de 11,7 milliards de francs et un endettement de 46,4 milliards.

Les engagements pris par la France s'ajoutent à ceux pris à Bruxelles que l'Etat n'apportera plus son soutien financier à Renault ? C'était bien sur ce point qu'achoppaient les discussions entre Paris et Bruxelles au cours des dernières semaines. Pour connaître la position de la Commission, il faudra désormais attendre la réunion du collège des nouveaux commissaires européens en janvier. Mais on espérait, au ministère de l'Industrie, que les autorités communautaires apprécieraient la bonne volonté française.

M. Jacques Calvet, patron de Peugeot, groupe privé concurrent, fera-t-il preuve lui aussi de compréhension, alors qu'il s'est constamment élevé au cours des derniers mois contre le privilège que l'Etat apportait à Renault ? Il ne peut, en tout état de cause, plus rien faire pour l'empêcher.

C. B.

## Une page tournée

Le vendredi 30 décembre 1988 restera une date majeure pour Renault. Certes, le constructeur automobile garde son statut de régie d'Etat mais tourne une page importante de son histoire. Sur le plan financier et sur le plan psychologique.

Sur le plan financier d'abord. L'allègement de 12 milliards de francs de dettes publiques appliquée par l'Etat parachève un redressement accompli depuis la nomination de Georges Besse en janvier 1985. Qui aurait imaginé, lorsque Renault enregistrerait 12,5 milliards de francs de pertes pour 1984, qu'il afficherait, quatre ans plus tard, quelque 6 milliards de francs de bénéfices ? C'est le résultat des efforts entrepris par la Régie, sous la houlette de Georges Besse, puis de Raymond Lévy, son successeur nommé en décembre 1986, qui réalisa, au prix de sévères réductions d'effectifs et de cessions multiples, gains de productivité et recentrage sur l'activité automobile.

L'entreprise a fait son devoir, l'Etat actionnaire fait aujourd'hui le sien pour permettre à Renault, désormais redressé, de poursuivre son développement dans des conditions financières plus saines. Tel était le contrat passé à l'origine entre Georges Besse et le gouvernement de Laurent Fabius, réaffirmé avec celui de Jacques Chirac et concrétisé maintenant par celui de Michel Rocard.

Sur le plan psychologique, le décret pris le 30 décembre, et qui permet la dissolution de Renault en cas de disparition des capitaux pro-

pres, consacre l'évolution des esprits. On ne touche pas au statut de Renault par crainte de rouvrir la polémique avec le Parti communiste et la CGT. Cette crainte est-elle, au demeurant, justifiée ? Si une délégation s'est rendue au ministère de l'Industrie, porteur d'une pétition sur le statut signée par des milliers de salariés de Renault, selon la CGT, l'humanité du 30 décembre adopte, sur le sujet, un profil bas, se contentant de publier une photo de la délégation et six lignes de légende sur l'action menée contre le renoncement à la cause du statut de Renault.

Sur le fond, le tournant est bien pris avec le décret. Renault doit désormais être considérée comme une entreprise normale et gérée comme telle. Plus question de la subventionner pour couvrir ses pertes. Le mythe politique et social est enterré. Il suffirait pour s'en persuader de comparer les politiques salariales et sociales peu différentes de Peugeot et de Renault. Le gouvernement français aspire bien, en tout cas, ce que c'est ainsi que le message sera perçu, à Bruxelles comme chez le concurrent privé de la Régie.

Reste que, cette page tournée, il faut à encore du chemin à faire. Pour continuer sa reconstruction - l'outil de production compte encore un site de trop - et assurer son développement, notamment en recourant des alliances, dans l'optique du grand marché européen de 1993.

CLAIRE BLANDIN.

### ETRANGER

#### La polémique Europe-Etats-Unis

## L'Allemagne fédérale souhaite que le GATT arbitre le conflit sur les hormones

Les autorités ouest-allemandes ont multiplié, le 29 décembre, les déclarations d'apaisement au sujet du conflit sur la viande aux hormones entre les Etats-Unis et la CEE. Si elles jugent « injustifiables » les menaces américaines d'imposer un relèvement des droits de douane sur plusieurs produits alimentaires européens, elles estiment qu'un accord doit à tout prix être trouvé entre les deux parties dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le président du Parti libéral, M. Otto Lambson, a ainsi préconisé « un arbitrage du conflit au sein du GATT » avant que la CEE ne prenne à son tour des mesures de rétorsion. La porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU pour les affaires étrangères, Mme Michaela Geller, a souhaité que la CEE « n'entreprene rien qui puisse entraîner une nouvelle détérioration du climat entre les deux grands partenaires commerciaux ». De son côté, la fédération patronale de l'industrie à Cologne a exprimé son « inquiétude » devant une éventuelle escalade du conflit qui pourrait, selon elle, bloquer l'ensemble des discussions pour une libéralisation du

commerce mondial menées depuis deux ans au sein du GATT. Cette volonté d'apaisement était aussi perceptible à Londres, où le ministre de l'Agriculture, M. John MacGregor, prône un règlement « par voie négociée » du différend. Une conversation téléphonique est prévue pour les jours prochains avec son homologue américain, M. Clayton Yeutter.

Pendant que Bruxelles confirmait sa volonté d'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier son nouveau règlement interdisant l'importation de viande bovine aux hormones, le gouvernement australien manifestait son opposition à une telle mesure, aucune preuve scientifique de la nocivité des hormones pour la santé humaine n'ayant été apportée. Les autorités de Canberra ont toutefois précisé que cette réglementation ne les pénalisait pas, les producteurs australiens ayant accepté de mettre en place un système de contrôle pour éviter de destiner la viande hormononée à la CEE. L'Australie vend chaque année pour plus de 600 millions de francs de viande à la Communauté. 20 % de la production australienne de viande bovine est traitée aux hormones, contre 50 % à 70 % aux Etats-Unis.

Les aéroports et l'espace aérien français affronteront dans quelques mois les embouteillages printaniers que ne manqueront pas de provoquer l'afflux des charters et les départs en week-end. A Londres, il ne se passe guère de mois sans que les autorités annoncent que deux avions se sont dangereusement rapprochés l'un de l'autre, les ordinateurs ou les contrôleurs étant arrivés à saturation. L'Association internationale des aéroports civils (IATA), qui regroupe deux cent soixante-dix-neuf aéroports du monde entier, a commencé à étudier des parades à cette congestion généralisée. M. Jacques Block, son directeur général, passe en revue ces solutions dans l'entretien ci-dessous.

« Quelles sont les causes de la congestion aérienne qui gagne peu à peu l'Europe, après avoir perturbé les compagnies et les aéroports américains ? »

« La mutation que vit le transport aérien est, partie, il y a dix ans, des Etats-Unis qui ont décidé une déréglementation de ce secteur jusque-là très protégé. Après bien des soubresauts, on est parvenu à un nouvel équilibre. Après avoir baissé spectaculairement les tarifs nationaux, le trafic a commencé à monter. La qualité de service s'est singulièrement dégradée, et les passagers ont dû affronter retards et pertes de bagages. Les

## Un entretien avec le directeur de l'Association internationale des aéroports

# « L'ouverture nocturne des aéroports est indispensable pour remédier à la congestion aérienne »

Le prix de revient et les salaires ont chuté. Au total, l'élasticité de la demande s'est révélée forte, et le développement du trafic a été considérable.

« Le monde entier a considéré ce renouveau avec méfiance, et puis l'Europe a rejoint ce courant libéral sous l'influence de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Le citoyen européen n'apprécie pas de payer cher son billet d'avion ; il n'est que de voir l'explosion de la demande, entre Paris et les Antilles, ou Rodez, après l'ouverture de la concurrence et les baisses qui en ont résulté depuis presque deux ans. Depuis 1975, le transport aérien stagnait en Europe. Aucune de ses composantes ne se trouve prête à faire face à l'augmentation qui a été déclenchée. Il n'y a plus assez d'avions, de pilotes et de contrôleurs de la navigation. Les directions européennes de l'aviation civile n'avaient pas prévu ces soubresauts de demande. Il a fallu les week-ends dramatiques de l'Ascension et de la Pentecôte pour que l'Europe prenne conscience qu'elle vivra plusieurs années difficiles.

### Plusieurs mesures

« N'existe-t-il pas des solutions à ces embouteillages ? »

« Pendant les vingt glorieuses », grosso modo de 1955 à 1975, le trafic doublait tous les cinq ans et le système pouvait y faire face. Aujourd'hui, ce qui m'inquiète, c'est que les causes de la croissance compliquent la recherche d'une solution. La déréglementation introduit la concurrence qui provoque une baisse des tarifs et donc l'afflux des passagers, mais cette même concurrence poussera les transporteurs à faire décoller leurs avions aux mêmes heures. Pis : pour satisfaire la demande en matière de fréquences, ils mettront en ligne trois petits avions au lieu d'un seul gros. La congestion aérienne est inévitable.

« Comment contrôler une libéralisation ? Comment établir une concurrence raisonnable ? Comment ne pas gaspiller des installations aéroportuaires que la satisfaction de la demande de pointe amènerait à surdimensionner ? »

« Est-ce qu'un surcroît des taxes aéroportuaires aux heures de pointe, et donc un renchérissement du billet d'avion, ne serait pas efficace ? »

« Ce peut être une réponse. On peut aussi pénaliser les petits avions qui, actuellement, paient moins que les gros. Nous n'avons encore jamais utilisé ce système. Seuls les Britanniques se sont essayés à cette nouvelle forme de régulation.

« Si le renchérissement des cotés n'est pas la panacée, quelles mesures préconisez-vous ? »

« Il existe d'autres solutions. Ainsi, les long-courriers pourraient se poser sur des aéroports situés loin des villes, dans des régions peu habitées. Ces plates-formes seraient reliées aux agglomérations par des TGV.

En attendant, il nous faut améliorer la capacité des aéroports existants. D'abord, réduire les intervalles entre les avions en train d'atterrir, en informant le calcul des trajectoires et en simplifiant les circuits d'attente. Nous pouvons aussi utiliser de plus gros appareils ; malheureusement, ceux-ci provoquent derrière eux des tourbillons qui obligent les plus petits à se tenir à distance, et l'on perd ainsi la capacité supplémentaire obtenue dans un premier temps. Toujours à propos de l'approche des aéroports, il ne suffit pas qu'un aéroport soit équipé pour les atterrissages tout temps, encore faut-il que les avions soient dotés de l'appareillage correspondant et que leurs pilotes soient formés à son utilisation.

« Une fois au sol, aussi, on peut gagner du temps en limitant le temps d'occupation de la piste et en facilitant la circulation. Cela veut dire qu'il y ait des sorties de piste, pas de vergias et pas de flaque d'eau, qu'il existe suffisamment de voies de circulation pour que les avions en circulation ne se gênent pas.

« A quoi servirait qu'un avion se pose par une visibilité zéro et qu'il ne puisse rouler au sol ? Les aéroports doivent acquérir les balises, les radars et les traceurs nécessaires.

« Au départ, il conviendrait de regrouper les contrôles de police et

de douane avant les formalités d'embarquement pour l'ensemble des vols. L'embarquement en continu serait bénéfique, car les passagers attendraient dans l'avion et non dans des salles d'attente forcément étroites. Je suis partisan d'encourager les clients à conserver avec eux un maximum de bagages. Je sais que cette formule soulèverait un tollé de protestations pour des raisons de sécurité, ou en raison du manque de place à bord. Je constate que cela économiserait des tapis à bagages et des opérations de manutention. Nous pourrions diminuer les tarifs des compagnies qui feraient cet effort.

« On pourrait aussi inciter les transporteurs à mettre leurs avions au parking au lieu de les laisser inutilement au contact de l'aéroport. Et si les avions repliaient leurs ailes ? C'est trop cher ? Etudions ces solutions. Jusqu'à présent, les compagnies décident tout ce qui est bon pour le transport aérien. Le travail de l'IATA est de proposer des formules acceptables par tous.

« Que pensez-vous de l'ouverture nocturne des aéroports ? »

« Les compagnies ont acheté des avions beaucoup moins bryantins, mais le couvre-feu n'a pas été levé pour autant. Le bruit généré par les avions est désormais aérodynamique et on n'y peut rien faire. Il y a quinze ans, le niveau des réacteurs légitimait une levée de boucliers. Ce n'est plus le cas maintenant. L'ouverture nocturne des aéroports est indispensable. »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## VOLTAIRE GESTION

Société anonyme au capital de 500.000 F - R.C.S. : PARIS B 343 041 026  
5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél. : (1) 49.27.64.00  
Société pour la gestion de fonds communs de placement

Changement de gérant des fonds communs de placement  
OBLIPREMIERE 1 A 11.  
OBLIPREMIERE A, B, D, E, ET F. OBLICOURT 1 ET 2  
ET COMPTEPAR 1, 2, 3, ET 4

Nous informons les porteurs de parts des fonds communs de placement OBLIPREMIERE 1 à 11, OBLIPREMIERE A, B, C, D, E et F, OBLICOURT 1 et 2 ainsi que COMPTEPAR 1, 2, 3 et 4 que conformément à l'article 15 de la loi n° 79-594 du 13 juillet 1979 et l'article 5 du décret n° 83357 du 2 mai 1983,

le groupe EPARFONDS en tant que gérant.

Ce changement qui prendra effet à compter du 2 janvier 1989, est lié à la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du groupe de la Caisse des dépôts et consignations pour les activités de gestion des fonds communs de placement distribués dans les réseaux. Il ne constitue qu'une opération interne de caractère purement technique qui n'affectera ni les caractéristiques des fonds communs ni les conditions dans lesquelles la gestion de l'actif de ces fonds communs de placement est assurée.



### REPÈRES

#### Construction

Progression des logements neufs

De janvier à novembre 1988, le nombre des logements mis en chantier en France a atteint 300 300, contre 284 100 durant les onze premiers mois de 1987, soit une progression de 5,7 %, selon les statistiques publiées par le ministère de l'équipement et du logement. Cela permet de prévoir, sur l'ensemble de l'année, une progression de 5,5 %, avec environ 327 000 logements commencés contre 310 000 en 1987. Mais ce redressement pourrait être que provisoire, les experts prévoyant un retour à un rythme de construction de 300 000 logements en 1989.

La croissance des onze premiers mois en 1988 est uniquement due aux logements construits en immeubles collectifs (+ 20,8 %), les mises en chantier de maisons individuelles continuant de baisser (- 3,8 %).

#### Prix

Augmentation de la taxe sur les produits pétroliers

Les prix des produits pétroliers augmentent le 7 janvier du fait du relèvement de 2,6 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) : 9,10 centimes pour le litre de super, 8,7 centimes pour le litre d'essence ordinaire, 4,7 centimes pour le litre de gazole et 1,2 centime pour le litre de fioul domestique.

Cette hausse rapportera 2,8 milliards de francs supplémentaires à l'Etat, la TIPP représentant au total 113,5 milliards de francs. En 1988, la TIPP aura exceptionnellement été relevée en trois étapes : le 15 février et le 30 mai (+ 1,65 % à chaque fois) pour le carburant auto et le fioul domestique ; les autres produits pétroliers avaient été relevés de 3,3 % dès le 1<sup>er</sup> janvier.

# Économie

## Moins d'exams, plus d'hygiène industrielle

### Une réforme contestée de la médecine du travail

Peut-on faire évoluer l'exercice de la médecine du travail et maintenir son rôle de protection des travailleurs ? Le décret sur l'organisation de ce service publié vendredi 30 décembre a été vivement discuté lors de son examen par le Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels. Approuvée par les représentants de la CFDT et de la CFTC, acceptée par la CGC, cette réforme est très contestée par la CGT et à un moindre degré par Force ouvrière et par nombre de médecins du travail.

La situation ambiguë de la médecine du travail explique les contestations dont son organisation fait l'objet. Créée en 1946 et plus largement développée en France que dans les autres pays européens (elle concerne normalement tous les salariés sans exception) cette profession est perçue à la fois comme une défense des travailleurs et comme la « médecine des patrons ». Payé par l'employeur, le médecin du travail peut apparaître comme une entrave ou une charge supplémentaire, dont on peut réduire le coût en s'adressant, lorsque la taille de l'entreprise le permet, à un service interentre-

prises. Mais celui-ci est souvent surchargé, les médecins suivant en moyenne 3 000 salariés, nombre excessif. D'autre part, le médecin peut être chargé de soigner, une mutation qui cache souvent une sanction.

Le contrôle de la médecine du travail devient ainsi un enjeu entre les employeurs et les syndicats qui, à l'inverse, souhaitent que nominations, mutations ou changements d'activités soient soumis au visa du comité d'entreprise ou des commissions dans lesquelles les représentants des salariés sont majoritaires.

Deuxième ambiguïté : chargé de veiller sur la santé des travailleurs dans l'entreprise, le médecin du travail cumule une tâche d'analyse et de contrôle des conditions de travail, un rôle de sauvegarde de la santé de chaque salarié (même s'il ne le soigne pas) et une mission plus générale de santé publique - comme le médecin scolaire. On peut le tirer plutôt vers l'une ou l'autre de ces fonctions, difficiles à assurer en même temps et avec la même efficacité.

Pour toutes ces raisons, une première réforme, contestée à la fois par la CNPF et la CGT, publiée au lendemain des législatives de 1986, avait été suspendue l'année suivante

Juqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1989. Les auteurs du décret ont tenté d'avancer entre les écueils en donnant des satisfactions aux uns et aux autres et en s'inspirant du rapport présenté par M. Rochaix au Conseil économique et social en juillet 1988.

Le nouveau texte, comme la réforme de 1986, vise à réorienter l'activité du médecin du travail comme de la réforme de 1986 : « A titre expérimental, et pour permettre une augmentation de la proportion de temps que le médecin du travail doit consacrer à sa mission en milieu de travail (1), des accords d'entreprise ou d'établissement peuvent apporter des adaptations à la périodicité de l'examen médical... L'examen annuel ne demeure obligatoire que pour les salariés protégés : handicapés, femmes enceintes ou personnes chargées de travaux à risques.

« Pluridisciplinarité » ou « déréglementation » ?

Cette réorientation d'une mission de dépistage général vers une plus grande attention aux conditions de travail tient implicitement pour acquise une amélioration de l'état général de santé des salariés. Par rapport à la période précédente, elle correspond aussi à une évolution des

idées, qui amène à déléguer les dépistages systématiques au profit de la surveillance de population - à risques.

Autre évolution : toujours « à titre expérimental », des conventions peuvent permettre le recours à des « spécialistes en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité ou de conditions de travail ».

Il s'agit de l'origine de ce rapprochement de la situation d'autres pays européens et de la conception de l'Organisation internationale du travail, plus proches de l'idée d'hygiène industrielle, et que la Commission des Communautés européennes souhaitait développer. Si cette idée a été abandonnée, le souci de « pluridisciplinarité », comme on dit au ministère du travail, demeure.

Ces deux innovations même « expérimentales » (avec à la clé, un bilan présenté dans quatre ans au Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels) sont combattues par la CGT qui a dénoncé une « déréglementation » : suppression des garanties traditionnelles de l'examen annuel en même temps que disparition d'une forme de médecine générale et gratuite acquise par la classe ouvrière.

Il est vrai que pour faire accepter l'intervention du médecin sur les lieux de travail, le ministère a fait des concessions au patronat, il a d'abord assoupli l'obligation d'examen d'embauche lorsque le salarié doit occuper un emploi identique, « sauf si le médecin du travail estime nécessaire ou si le salarié en fait la demande » - des restrictions qui ne seront pas toujours efficaces.

Surtout, il facilite à l'employeur le choix entre un service médical autonome et un service commun à plusieurs entreprises. Auparavant, cela demandait un nihil obstat du comité d'entreprise ou des délégués du personnel. Cette fois, un simple avis suffit, et l'autorisation requise de la direction régionale du travail est réputée acquise s'il n'y a pas eu de refus au bout d'un mois. Enfin, il est possible de constituer un service médical commun à plusieurs entreprises constituées « unité économique et sociale » (bureaux ou ensembles commerciaux, par exemple).

Les craintes de la CGT et de son syndicat de la médecine du travail sont partagées en partie par les médecins de l'Association pour l'étude des risques du travail (ALERT). Ceux-ci jugent trop restrictives l'approche « par facteurs de

risques ». D'autre part, ils estiment insuffisantes dans beaucoup d'entreprises les garanties offertes par la négociation d'accords collectifs, faute d'une présence syndicale forte. Enfin, ils s'inquiètent de l'autonomie des médecins du travail et redoutent leur mise à l'écart.

A la suite des discussions intervenues au Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels, le ministère du travail a rajouté quelques garde-fous supplémentaires. Le service médical commun à une unité économique et sociale est placé « sous la surveillance du comité d'entreprise ». Les accords aménageant la périodicité de l'examen médical doivent faire l'objet d'un préalable du médecin du travail et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils doivent « préciser les améliorations apportées en contrepartie à l'action en milieu de travail ». Enfin, le médecin du travail doit être associé aux conventions passées avec des organismes spécialisés dans la prévention des risques professionnels et ceux-ci doivent intervenir sous son contrôle.

GUY HERZLICH.

(1) Normalement un tiers de son temps, mais la réalité est souvent inférieure.

## M. Soisson, ministre « à la marge »

(Suite de la première page.)

Intimement mêlés, le silence et la réussite donnent aussi l'impression d'une attitude qui épouse les événements, bien ou pas exploités, et d'une souplesse toute commerciale. On pourrait parfois en conclure à un pragmatisme doublé d'une bonne dose d'opportunisme qui servirait de recette et de paratonnerse...

Si on l'interroge sur le sujet, M. Soisson résume ce portrait, tout en lui donnant, par touches successives, des airs de ressemblance. Il y a bien une « méthode Soisson », une ligne d'édifice qui donne un fil conducteur au personnage, consistant de la partition politique qui lui revient.

« De mon arrivée au gouvernement, quand on m'a dit que j'allais prendre l'initiative pour ne jamais être débordé, il me fallait tenir la corde, toujours, afin de ne pas être accusé d'une réaction... Isolé, peut-être, comme délégué par l'entouré, il se refuse dès lors à l'improvisation, veut éviter toute surprise et craint de se retrouver dans la moindre polémique ou tornade. « L'élargissement et le renforcement de la majorité présidentielle sont trop importants pour les compromettre par un propos aventureux, poursuit-il. C'est une opération à long terme qui doit être menée sans tapage. »

D'où, dans ses fonctions, le besoin d'anticiper et, surtout, « la nécessité de procéder par étapes, à petits pas, en négociant incessamment avec les partenaires sociaux pour convaincre, rassurer et avancer. » « L'ouverture, cela passe par la gestion des dossiers. Je me dois d'être un bon ministre technicien, un praticien, reprend-il, alliant continuellement le projet politique à l'action quotidienne. Vous ne m'attendrez pas, je préfère la discrétion aux effets d'annonces spectaculaires, dans ce qui est un trop souffrir, dans ce ministère, dans un passé récent. La politique de lutte contre le chômage ne se prête pas aux déclarations fracassantes. Je veux au contraire être un partenaire qui respecte ce qu'il dit et ce qu'on lui dit. »

Concrètement, cela aboutit à ce que M. Soisson appelle lui-même une stratégie d'action « par petites touches ». Ce qui correspond à son goût affirmé depuis longtemps pour des modifications significatives « à la marge », les éléments principaux d'une politique étant intangibles ou prédéterminés. « C'est sur des zones précises qu'il faut agir pour réaliser des changements possibles », affirme le ministre, convaincu que les 5% ou 10% d'un programme font la différence réaliste et impriment la marque.

### Rendez-vous décisifs

L'illustration de la « méthode » se retrouve dans une succession cadencée de légères modifications, presque pointillistes, distillées auprès de publics ciblés à chaque discours. D'estrade en tribune, M. Soisson passe son temps à corriger, retrancher, redresser ou ajouter, et, dans la majeure partie des cas, à obtenir grâce à

cela l'adhésion raisonnée des « acteurs » eux-mêmes. Ici il promettait la mise en place de cinquante missions locales supplémentaires, là il rassurera les défenseurs des anciennes entreprises intermédiaires. Ailleurs, il évoquera les fonds de solidarité locale pour la formation des TUC, destinés à redorer le blason d'un dispositif de plus en plus contesté.

Plus loin, il s'engagera à améliorer le fonctionnement de la formation en alternance, ou à moraliser les SIVP. Développement local, partenariat, insertion des jeunes, toutes les mesures possibles y passent, qui bénéficient d'un lifting ou d'une relance en vue d'une série d'offensives, volontairement modestes mais volontaristes. Rien n'y manque, et chaque jour apporte sa précision, une pierre à l'édifice, ce qui soit la simplification des programmes existants ou leur mise en cohé-



rence, récemment complétée par une expérience de décentralisation des enveloppes d'aides, globalisées, à la disposition de cinq préfets de région.

Dans le domaine où il excelle, celui de la formation professionnelle, dont il se flatte d'être « l'un des rares spécialistes » parmi le personnel politique, une telle tactique finit par donner le tournis. En toute circonstance, M. Jean-Pierre Soisson cite l'exemple de sa région, la Bourgogne, précise un point et complète une orientation. Peut-être sans y prendre garde, il empiète allégrement sur le champ de compétence de son secrétaire d'Etat, M. André Laignel, à coups d'épingle. Un œil sur le projet de crédit formation qui devrait être l'une des grandes affaires du septennat, un autre sur le crédit d'impôt, amélioré, il marque des points : ainsi pour la nomination comme conseiller technique chargé de l'apprentissage de l'un de ses fidèles Bourguignons, M. Maurice Thieffent.

A l'entendre, le système s'est révélé plus payant que la mise en scène orchestrée des hauts faits d'un ministre. Fier d'avoir obtenu « un bon budget et une marge de manœuvre importante avec la provision de 4 milliards de francs », M. Soisson se flatte de succès qu'il veut prometteurs. La réforme en alternance sert de démonstration et de précédent. Il y a

ensuite le FRIL (Fonds régional d'initiatives locales), doté de 250 millions de francs, lancé avec M. Jacques Chirac, puis le contrat de retour à l'emploi (CRE), destiné à l'embauche de cent mille chômeurs, « une opération qui porte ma marque ». « Les dépenses passives deviennent actives », assure-t-il, avant d'ajouter : « Par rapport au RMF (revenu minimum d'insertion), il fallait faire une jonction. Il y a maintenant le thème de la modernisation négociée », difficile à mettre en œuvre, et l'opération « nouvelles qualifications », réactivée par M. Bertrand Schwartz, tout aussi compliquée. « Ce sont d'énormes affaires sur lesquelles nous progresserons par paliers, en concentrant les moyens de crédit à chaque fois que cela sera possible. »

Mais de prochains rendez-vous seront décisifs. Ainsi, à propos de ce qui s'appelle maintenant le « projet de loi sur la prévention des conditions de travail », pour ne plus parler d'autorisation administrative. La partie, qui ne pourra rester indéfiniment discrète, est périlleuse, convient M. Soisson. « Je discute sans cesse, je précise les choses », explique-t-il, fidèle à son style. « Mais la réussite suppose que, à un moment donné, les partenaires sociaux, y compris le patronat, s'expriment, et c'est mon problème majeur. Il me faut pouvoir travailler au PS, à l'Assemblée nationale, face au PCF. »

### « J'ai marié »

Ainsi également, du dossier soulevant l'évolution récente de l'emploi et du chômage, qui met en évidence un changement de structure du marché du travail aux aspects inquiétants. Commencée avec la circulaire sur l'interim et le contrat à durée déterminée, la correction de la structure ne s'imposera pas facilement. « La précarité accrue n'est pas acceptable pour un ministre du travail », s'en va répétant M. Soisson, qui avait prononcé un discours-phare au contenu autocritique, sur ce thème, lors du premier colloque international tenu à Paris les 3 et 4 novembre sur les « nouvelles formes d'emploi ». « Durant les six dernières années, un million d'emplois classiques ont disparu, tandis que se créent un million d'emplois de forme nouvelle », constatait-il, soucieux des menaces que fait courir le développement du phénomène. « La reprise peut être sélective, il ne faut pas que'elle laisse les plus vulnérables ou les plus démunis, c'est-à-dire les moins formés, sur le bord de la route », observait-il plus récemment, déterminé à mener la lutte contre l'exclusion sociale. « La fracture dans les qualifications et les statuts, délicate à gérer, techniquement, suppose la durée », admet-il.

Ces derniers exemples pourraient toutefois montrer les limites du genre utilisé, trop feutré pour mobiliser ou précipiter la prise de conscience collective. « Vous voyez, que, sur la distance, j'aurais défini une politique », réplique le ministre du travail à cette objection. « Je tisse ma toile », dit-il, persuadé qu'« une certaine humilité est nécessaire à l'accomplissement de ma mission ». « On m'a apprécié parce que je sais être discret », ajoute-t-il, certain de peser aujourd'hui au sein du gouvernement, où on le consulte

fréquemment, « comme Pierre Joxe ».

Certes, et l'avoue, « Michel Rocard voudrait que je me montre davantage et me le répète ». Mais, décidément familier du jeu d'ombres et de lumières, le répugne à tenir le rôle du VPR de sa politique de l'emploi qui réclamerait parfois, pour le lancement du CRE, par exemple, les mêmes effets de manche que les TUC et les petits boulots, autrefois. Il se justifie aussitôt : « Je suis peut-être un peu trop réservé, en effet. Je n'aurais sûrement pas fait la même chose il y a dix ans. J'ai marié. »

Mais il y a un ressort plus profond. Manifestement, M. Soisson ne veut pas rater l'opération en cours, et se tient sur le fil du rasoir parce que, répète-t-il à l'envi, « j'ai rejoint un président sur le thème de la France unie, j'appartiens à la majorité présidentielle ». Il a le secret de posséder une carte décisive et n'entend pas passer la main par imprudence. D'ailleurs, il se flatte de services rendus en ouvrant pour tout le gouvernement à l'Assemblée nationale, où ses qualités de parlementaire ont fait merveille. « Pour le budget, j'ai été un des membres du gouvernement les plus présents au Parlement », rappelle-t-il, heureux des votes obtenus par son entourage. « Je ne me suis pas coupé du centre et j'ai eu le soutien du PS. »

Cela suffit apparemment à son bonheur d'homme « à la marge ». Dans tous les sens du terme.

ALAIN LÉBAUBE.

## Formation professionnelle

### M. Jacques Jeanteur est nommé président du comité de coordination

La composition du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle a été revue par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Par deux arrêtés, en date du 22 décembre, il est précisé que cette instance nationale de coordination comprendra désormais un représentant élu de chaque conseil régional, contre douze précédemment, alors désignés sur une liste unique. La première réunion se tiendra le 26 janvier et permettra de procéder à l'examen des contrats de plan signés entre l'Etat et les régions, et d'étudier les moyens de développer l'apprentissage.

● Accord salarial pour les autoroutes. - Un accord salarial a été conclu entre les directions des sociétés d'autoroute et le principal syndicat du personnel, affilié à FO. Pour 1988, il a une hausse de 2,2 % en niveau des salaires s'ajoute à l'attribution de deux points d'indice à compter du 1<sup>er</sup> juin, soit, en moyenne, 560 F sur l'année. Pour 1989 sont prévus une hausse de 2,21 % hors GVT (gisement vieillesse-technicité), l'attribution de deux points d'indice pour tous et un relèvement de un à trois points des plus bas salaires. Sur deux ans, la masse salariale augmenterait de 5,4 % hors GVT et de 8,8 % GVT inclus. Le syndicat FO a levé son préavis de grève pour le 2 janvier.

De plus, M. Jean-Pierre Soisson a choisi pour président du comité de coordination un proche de M. Bernard Stasi (CDS), président de la région Champagne-Ardenne, en la personne de M. Jacques Jeanteur, vice-président de ce conseil régional et directeur d'une entreprise commerciale à Charleville-Mézières.

M. Jean-Pierre Soisson avait lui-même été le premier président de ce comité dont il voulait faire le « parlement de la formation professionnelle » avec les représentants des régions, des administrations et les partenaires sociaux. A l'époque, en 1985, il avait été désigné à ce poste par M. Michel Delebarre, alors ministre du travail.

● CFDT-PTT : les sanctions amoindries. - Après la réunion du comité fédéral de la CFDT-PTT, les sanctions prises contre certains syndicats ont été « confirmées et amoindries » selon l'union régionale Ile-de-France de la CFDT-PTT « suspendue ». Huit syndicats (Poitiers-France, Tébéon-France, Centre régional, Administration centrale et les syndicats départementaux des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise et Val-de-Marne) entendent poursuivre leur action, dans la CFDT ou hors d'elle, notamment lors des prochaines élections professionnelles. Ils déposent un ultimatum pour le 15 janvier et, si les sanctions n'étaient pas levées, se rendraient « dans la fédération des syndicats solidaires, unitaires et démocratiques (SUD) ».

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### ALSTHOM

#### RAPPROCHEMENT ENTRE ALSTHOM ET GEC POWER SYSTEMS

Le Conseil d'Administration d'ALSTHOM s'est réuni le 27 décembre 1988 sous la présidence de M. Jean-Pierre DESGEORGES et a approuvé l'accord conclu en vue de regrouper les activités d'ALSTHOM avec celles de la Division POWER SYSTEMS du Groupe britannique GENERAL ELECTRIC COMPANY (GEC) au sein d'une société commune détenue à parts égales par ALSTHOM et GEC.

Le champ d'activité de cette société commune comprendra le développement, la réalisation et la commercialisation d'équipements de production, de transport et de distribution d'électricité, de transport ferroviaire et maritime, d'automatisation industrielle et des domaines associés.

Le Conseil de Surveillance (« Supervisory Board ») de cette société commune de droit néerlandais sera composé en nombre égal de représentants des Groupes GEC et ALSTHOM. Le président du Directoire (« Management Board ») sera M. Jean-Pierre DESGEORGES, son Vice-Président, M. Robert J. DAVIDSON. Le siège opérationnel sera installé principalement à Paris.

Cette opération conduira ALSTHOM à faire apport de l'ensemble de ses activités, à l'exception de sa participation de 45 % dans CGEE ALSTHOM et des immeubles de son siège social, à une société opérationnelle française à créer. L'activité construction navale sera toutefois constituée en filiale spécifique, détenue à 100 % par cette société opérationnelle. ALSTHOM apportera ensuite les actions de cette société opérationnelle à la société commune constituée avec GEC dont elle détiendra, en contrepartie, la moitié du capital.

L'ensemble de ces opérations seront soumises, selon les procédures habituelles, à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui sera convoquée ultérieurement à cet effet.



هكذا من الأصل

كندا من الأصل

Marchés financiers

Vive spéculation autour des actions de TF1

Le cours de l'action TF1 a progressé de 28,5 % en un mois, passant de 300 francs à 411,30 francs le 29 décembre.

L'actuelle spéculation ne peut s'expliquer par une anticipation sur les résultats économiques de la chaîne.

La Ruche méridionale résistera à l'OPA de Rallye

Les responsables de La Ruche méridionale (LRM) n'apprécient pas du tout le projet d'OPA (offre publique d'achat) annoncé par le groupe Rallye sur 60 % du capital de leur société (le Monde du 30 décembre).

L'Union européenne (BUE) tente seulement de prendre de vitesse le projet d'association économique et financière - qu'ils ont élaboré.

Nokia prend le contrôle de Salora

Le consortium finlandais Nokia vient de prendre le contrôle à 96 % de sa filiale Salora (électronique grand public) en rachetant à Holmberg (chântiers navals) la participation de 36 % qu'il détenait encore dans l'affaire.

Le groupe Suez détient 5 % de Bouygues

La Compagnie financière de Suez a annoncé qu'elle avait, le 23 décembre, atteint le seuil de 5 % dans le capital de la société Bouygues (3,96 % directement et 1,04 % par sa filiale la Banque Indosuez).

Mise en vente de treize nouvelles caisses d'épargne américaines

Les autorités fédérales américaines, qui ont déjà confirmé cette semaine deux opérations de sauvetage de caisses d'épargne en difficulté (le Monde du 30 décembre), qui lui coûteront 7 milliards de dollars (42 milliards de francs), ont annoncé la mise en vente avant samedi 31 décembre à minuit de treize autres institutions.

Bull porte à 65 % sa participation dans Honeywell Bull Inc.

Comme prévu, et dans le temps, le groupe informatique français Bull a porté à 65,1 % sa participation dans Honeywell Bull Inc. en rachetant 22,6 % du capital à l'américain Honeywell.

Le contrôle plus sélectif des exportations américaines vers l'Est. Dix-sept experts de l'Académie nationale des sciences, travaillant à la demande du département d'Etat-Unis une plus grande sélectivité dans le contrôle de leurs exportations de produits sensibles vers le bloc de l'Est.

RECTIFICATIF. Une erreur de transmission s'est glissée dans l'article de Paul Fabra « Coup de balai fiscal en Suède » publié dans le Monde du 29 décembre.

NEW-YORK, 29 décembre

Tout près du record. La Bourse de New-York veut finir l'année en beauté. Jeudi, elle a fait un gros effort pour retrouver son niveau record de l'année, qu'elle avait atteint le 21 octobre dernier.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 28 déc., Cours du 29 déc. Lists various stocks like Alcoa, A.T.T., B.C. etc.

LONDRES, 29 décembre

Bien tenu. Le London Stock Exchange semble décidé à finir l'année en beauté. Jeudi, la montée des cours a repris, et, à la clôture, les différents indices enregistraient une hausse de 1 % et plus.

Cette fermeté a été d'autant plus surprenante que les affaires sont restées généralement assez calmes.

Mais les valeurs des entreprises exportatrices ne sont pas demeurées inactives. ICI et Unilever, en particulier, se sont détachés.

FAITS ET RÉSULTATS

Sodexho: dividende de 94,50 F. - Sodexho, le groupe de restauration collective, va distribuer, le 28 février, un dividende, avoir fiscal compris, de 94,50 F pour le dernier exercice 1987-1988, contre 82,50 F pour l'année précédente.

Groupama crée une structure financière nationale. - La Caisse centrale des mutuelles agricoles (Groupama) va créer une structure financière nationale, baptisée Groupama Investissement et destinée à réaliser des investissements stratégiques.

PARIS, 30 décembre

Fin d'année somptueuse rue Vivienne. On croyait les temps difficiles. Le personnel de la Bourse s'est employé à démontrer le contraire.

Pour 1988, selon l'indicateur instantané, la hausse a été de 60 % environ. Elle est de 48 % en se référant au CAC (base fin décembre 1981) mais hors « privatisées », et de 57 % environ sur la base du CAC-40 (base 1000: 31 décembre 1987).

De l'avis des professionnels, les courbes d'affaires ont été étonnantes, témoignage de l'intérêt accru pour les placements en valeurs françaises.

En outre, d'une façon générale, les prévisions pour au moins le premier trimestre de 1989 sont excellentes, avec, au minimum 12 % de hausse correspondant à un retour aux plus hauts niveaux historiques du printemps 1987.

TOKYO

Clos. Les Bourses de valeurs et de matières premières japonaises seront fermées du jeudi 29 décembre au mardi 3 janvier 1989 inclus.

JAPON

Projet de renforcement des contrôles boursiers. Les pouvoirs publics japonais envisagent de renforcer les contrôles sur les introductions en Bourse.

PARIS: Second marché

Table with 6 columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists various stocks like Amstel & Assolée, Aysel, B.A.C. etc.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 29 décembre 1988

Table with 6 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat (Décembre, Mars), Options de vente (Décembre, Mars). Lists various stocks like Accor, CCE, EF-Aquitain etc.

MATIF

Table with 4 columns: Cours, Mars 89, Juin 89, Sept 89. Lists Notional 10 % and Denier.

Table with 4 columns: Prix d'exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists 106.

INDICES

Table with 2 columns: Changes (Dollar: 6,0590 F) and Bourses (Paris INSEE, New-York, Londres, Tokyo).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Dix mois, Six mois. Lists SE-U, S can, Yen (100) etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 10 columns: SE-U, DM, Franc, F.B. (100), ES, L (1000), F. franc, 1/8, 3/8, 6/8, 1/2, 3/4, 1, 1 1/4, 1 1/2, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Le Monde PUBLICITE FINANCIERE Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

BOURSE DU 30 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

29/12

Tables for 'Comptant', 'SICAV', and 'Hors-cote' containing various financial instruments and their prices.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: سكونا من الاصل

هكذا من الأصل

# Le Monde

<b>ÉTRANGER</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>SPORTS</b>	<b>CULTURE</b>	<b>ÉCONOMIE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>TÉLÉMATIQUE</b>
3 La libération des enfants de M <sup>me</sup> Valente. 4 Les suites de l'enquête sur l'explosion du Boeing de la Pan Am. 6 Manifestation contre la vie chère au Soudan.	8 Le bilan du vol spatial franco-soviétique. - Le téléphone du futur désormais accessible. 12 Les Français bien dans leurs meubles. - Science et vie défilé le docteur Bernvéniste.	13 Paris-Dakar : à la recherche du mythe libyen. - Basket-ball : des Français aux mesures de l'Europe. - Athlétisme : Antoine Richard revient au sprint.	15 Bilan et projets du Festival d'automne. - Renaud et Armide, de Jean Cocteau, au Lucerna. 17 Communication : le Méditerranéen attaque Miki libra.	18 Un entretien avec le directeur de l'Association internationale des aéropostes. 19 Une réforme contestée de la médecine du travail. 20-21 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Annonces classées ..... 12 Carnet ..... 12 Météorologie ..... 17 Philatélie ..... 17 Radio-télévision ..... 14 Spectacles ..... 16	● Le bilan politique 88 - POL ● Le bilan économique 88 - REC ● L'année 1988 à travers le monde - INT ● Un ciel sur la case, l'autre sur votre portefeuille - BOURSE 3615 taping LEMONDE

**ISRAËL**  
**Suspension des cotations des devises**

La dévaluation de 5 % du shekel annoncée en début de semaine n'a pas suffi. Devant la poursuite des achats massifs de devises étrangères, la Banque d'Israël a choisi, vendredi 30 décembre, de suspendre, pour une journée, toutes les transactions sur devises étrangères. Celles-ci lui ont coûté 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs) en avoirs de change depuis le début de la semaine.

M. Shimon Pérès, nouveau ministre des finances d'Israël, doit présenter, dimanche 1<sup>er</sup> janvier, un programme de réformes économiques très attendu sur les marchés financiers. Ce programme pourrait prendre des relèvements de prix et d'impôts, ainsi qu'une nouvelle dévaluation du shekel.

**EN BREF**

● **CHINE** : prochaine visite en France du ministre des affaires étrangères. — M. Qian Qichen effectuera une visite officielle en France les 12 et 13 janvier 1989, a annoncé, jeudi 29 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay. Juste avant cette visite, M. Qian participera à la conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques.

● **Accord UDF-RPR à Nantes**. — Les chefs de file de l'UDF et du RPR pour les élections municipales à Nantes, MM. Jean-Joseph Régant et Daniel Augereau, se sont rencontrés lundi 26 décembre et ont pris l'engagement réciproque de respecter l'accord politique national émanant de la commission Gaudin-Juppé, selon un communiqué du président du conseil général de la Loire-Atlantique, M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (UDF-PR), à l'initiative duquel l'entrevue a eu lieu. Cet accord stipule la formation d'une liste commune, mais on ignore qui en prendra le tête.

● **Un nouveau parti**. — La création d'un nouveau parti, l'Union des démocrates gaullistes et républicains de progrès (UDGRP) a été annoncée, jeudi 29 décembre, à Rouen, après le dépôt à la sous-préfecture des Ardennes (Eure) d'une déclaration d'association précisant que cette formation se constitue « sur la base de la charte de l'Association des démocrates, présidée par M. Michel Durafour », ministre de la fonction publique. C'est un huisser de justice du Havre, M. Jean-Pierre Céron, ancien candidat divers droite aux élections législatives de juin dernier en Seine-Maritime, qui présidera ce parti destiné à regrouper les centristes favorables à l'ouverture.

● **Décès d'une lycéenne** après une opération esthétique. — Une jeune fille de 18 ans, Brigitte Perier, élève de terminale, est décédée mercredi 29 décembre à Nantes après une semaine de coma. Elle venait de subir une opération de chirurgie esthétique au visage, dans un établissement privé de Nantes, la clinique Expérance. La famille a porté plainte contre X et une information judiciaire pour « homicide involontaire » a été ouverte.

**YUGOSLAVIE : crise économique et politique**  
**Le premier ministre, M. Branko Mikulic, a présenté la démission de son gouvernement**

**BELGRADE**  
*de notre correspondant*

En place depuis le 16 mai 1986, le premier ministre yougoslave, M. Branko Mikulic, a finalement décidé de jeter l'éponge. Vendredi 30 décembre, il a présenté la démission de son gouvernement, sérieusement malmené ces derniers temps dans la presse officielle et par les dirigeants de certaines républiques de la fédération qui le jugeaient incapable de résoudre la crise actuelle.

La situation économique est en effet proche de la faillite : l'inflation tourne à un rythme annuel de l'ordre de 250 % — alors que M. Mikulic avait promis de la limiter à 95 % ; la dette extérieure atteint quelque 20 milliards de dollars ; le chômage frappe 1,2 million de personnes pour une population active de moins de 10 millions de salariés. Depuis le début de l'année, il ne se passe pas une semaine sans que des ouvriers se mettent en grève pour demander des augmentations, car la valeur réelle des salaires a encore diminué de 8,8 % cette année. De nouvelles hausses de prix devaient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Elles participaient d'un nouveau plan de stabilisation préparé par une équipe d'experts et de scientifiques. Mais les débats de ces derniers jours au Parlement fédéral ont prouvé que ce programme était loin de recueillir le sacro-saint consensus requis par la Constitution, mais dont les effets paralysants sont dévastateurs. Certaines républiques ont fait savoir carrément qu'elles ne l'appliqueraient pas. D'autres qu'elles n'en appliqueraient que certaines parties.

Les réformes annoncées par M. Mikulic et la Ligue des communistes devaient engager progressivement la Yougoslavie sur la voie d'une économie de marché de type occidental. Elles entraînaient également un certain renforcement du pouvoir central, ce qui déplaisait particulièrement aux républiques « riches » comme la Slovaquie ou la Croatie, qui avaient monté leur propre « économie nationale », indépendamment des autres, et qui sont sou-

cieuses de garder leurs prérogatives. Naturellement, elles ont mené la vie dure au gouvernement Mikulic, qui ne pouvait de son côté satisfaire les intérêts des uns et des autres.

Il était clair jeudi que le budget pour 1989 ne pourrait être voté. Précisément pour les raisons indiquées. On reprochait également au gouvernement de ne pas avoir réglé le problème du Kosovo, cette province autonome dépendant de la Serbie mais peuplée à 90 % d'Albanais de souche, et où les « nationalistes » séparatistes « menacent l'intégrité territoriale de la fédération.

**Attaques personnelles**

Au cours des dernières semaines, M. Branko Mikulic a également été la cible d'attaques personnelles. La presse le mettait en cause dans la fautive « affaire de Neum », une petite cité située sur la côte adriatique où plusieurs dirigeants de Bosnie-Herzégovine s'étaient fait construire des résidences secondaires à bon prix et à des taux d'intérêts inaccessibles au commun des

Yougoslaves. Certains journaux critiquaient également le comportement de son épouse, également haut fonctionnaire de l'Alliance socialiste, de sa fille et surtout de son fils, qui ne pouvait guère justifier la possession d'importants biens immobiliers par ses seuls revenus d'artiste.

Fait surprenant : M. Mikulic n'avait jamais répondu à ces accusations portées contre lui et sa famille.

Compte tenu de la confusion économique et politique actuelle, la formation du nouveau gouvernement prendra certainement du temps. Dans le système constitutionnel yougoslave, d'une complexité extrême, il faudra d'abord procéder à une série de larges et délicates consultations. Le premier ministre, qui porte officiellement le titre de « président du conseil exécutif fédéral », est élu par l'une des deux chambres de l'Assemblée nationale sur proposition de la direction collégiale de l'Etat. La composition du gouvernement doit refléter « l'égalité des peuples et des nationalités » du pays, ce qui, dans la situation présente, paraît bien difficile à atteindre.

**Un économiste réservé**

Agé de soixante ans, diplômé de l'École des hautes études économiques, M. Branko Mikulic a fait l'essentiel de sa carrière politique dans la République de Bosnie-Herzégovine, où il préside la Ligue des communistes et le gouvernement local. Croate de nationalité et Bosnien d'adoption, il s'était rendu populaire en organisant avec succès les Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo en 1984. Cet homme plutôt réservé savait aussi être assez « dur » avec les récalcitrants. C'est ainsi que fut condamné, en 1984 en Bosnie, à une lourde peine de réclusion le professeur Sessaj pour « activités contre-révolutionnaires ».

L'équipe qu'il dirigeait depuis 1986 comprenait plusieurs experts économiques libéraux, notamment des Slováques, partisans de l'économie de marché. Mais l'un de ses principaux conseillers, M. Oskar Kovac, responsable notamment des relations avec la Communauté européenne, l'OCDE et le Fonds monétaire international, auprès duquel la Yougoslavie avait obtenu un rééchelonnement de sa dette, l'avait quitté la semaine dernière. Pour M. Mikulic, c'était un coup très dur, d'autant plus que, le même jour, l'organe influent de l'Alliance socialiste, Borba, réclamaît ni plus ni moins sa tête.

**Contentieux législatif en Seine-Saint-Denis**  
**Un recours en annulation déposé contre l'élection de M. Gouhier (PC)**

Nouvelle péripétie consécutive à la récente élection législative partielle de la 9<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis : le candidat de l'opposition, M. Jean-Jacques Ladel (UDF-Rad.), arrivé en troisième position au premier tour, le 11 décembre, derrière MM. Roger Gouhier (PCF) et Claude Fuzier (PS), a déposé, mercredi 28 décembre, un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel. M. Ladel affirme qu'il y a eu « lourdes présomptions de fraude » dans cette consultation qui avait vu, finalement, la victoire au second tour, le 18 décembre, du candidat communiste seul en lice.

Devant de soixante-quatorze voix au premier tour par M. Gouhier, maire communiste de Noisy-le-Sec, M. Fuzier, maire socialiste de Bondy, s'était retiré sans appeler à voter pour le candidat du PCF. Les socialistes locaux étaient favorables à un maintien de leur candidat qui, selon eux, avait été victime d'anomalies, mais M. Pierre Masuroy, premier secrétaire du PS, avait tranché en faveur du retrait. Le PS n'a, du reste, pas déposé de recours pour « irrégularités » dans certains bureaux de vote.

A cette suspicion du PS contre le PCF avaient répondu des accusations du premier secrétaire de la fédération communiste, M. Jean-Louis Mons, contre le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris. Le 15 décembre, il l'avait accusé de s'être livré à des « manœuvres inéquitables » et de se prêter à une « opération politi-

que » (Le Monde du 17 décembre).

Dans un courrier daté du 12 décembre, adressé à M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, le préfet indiquait, selon deux rapports d'une commission de contrôle, que les électeurs avaient pu voter « sans présentation de pièce d'identité » dans le huitième bureau de Romainville, et que les opérations de dépouillement n'avaient pas été effectuées conformément aux dispositions du code électoral dans le neuvième bureau de la même commune. Le commissaire de la République annonçait dans sa lettre une démarche auprès du maire de Romainville, M. Robert Clément, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), afin de lui rappeler certaines « prescriptions réglementaires » du code électoral, montrant ainsi implicitement qu'elles n'avaient pas été respectées.

Dès l'annonce du dépôt de ce recours par M. Ladel, la fédération du PCF de Seine-Saint-Denis s'est interrogée « sur les raisons de cette démarche alors que rien ne la justifiait ». Elle reproche à M. Ladel, qui « n'aurait pas atteint 12,5 % des inscrits, ne pouvait être présent au second tour », d'avoir fait cette démarche, qualifiée de « pratique inadmissible ». « Il est intolérable que l'élection d'un élu communiste soit systématiquement remise en cause, souligne la fédération, quel que soit l'écart de voix qui le sépare du suivant et sous le seul prétexte qu'il est communiste. »

**Le Conseil constitutionnel rejette deux articles de la loi de finances rectificative**

Le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 29 décembre pour examiner un double recours déposé par les députés et les sénateurs du RPR, a jugé contraires à la Constitution les articles 30 et 31 de la loi de finances rectificative pour 1988.

L'article 30 prévoyait de rendre applicable, au recouvrement de créances non fiscales des communes, des régions et des établissements publics locaux une procédure simplifiée de recouvrement d'amendes ou de condamnations pécuniaires prononcées en matière de contravention, s'imprimant elle-même de dispositions en vigueur dans les douanes.

L'article 31 proposait d'améliorer l'information des comptables publics en élargissant leur droit de communication au recouvrement des produits non fiscaux des collectivités et établissements publics locaux.

Dans les deux cas, le Conseil constitutionnel a estimé que ces nouvelles dispositions voulaient par le législateur, « dans la mesure où elles ont vocation à s'appliquer pour une large part au recouvrement de créances non fiscales, n'étaient pas au nombre de celles

qui pouvaient figurer dans une loi de finances ».

En revanche, le Conseil constitutionnel a validé les articles 21 et 47 de la loi de finances dont la teneur était également contestée par l'opposition.

L'article 21 concerne, avec effet rétroactif, les compétences respectives du représentant de l'Etat dans le département et des fonctionnaires de l'administration fiscale en matière d'établissement des rôles et des mises en recouvrement des impôts. Le Conseil constitutionnel a « entendu éviter des contestations liées exclusivement à la répartition des attributions entre agents publics dont l'aboutissement aurait entraîné pour l'Etat et les collectivités publiques des conséquences dommageables ».

L'article 47 valide, à compter du 1<sup>er</sup> mars 1983, la perception du versement destiné au financement des transports en commun de l'agglomération de Bourges. Le Conseil d'Etat avait jugé illégale, à ce sujet, la délégitimation du syndicat intercommunal des transports urbains de cette agglomération ; le Conseil constitutionnel, pour sa part, a estimé qu'il n'y avait lieu de contraire à la Constitution.

**Mort de l'architecte Emile Aillaud**  
**Un bâtisseur à grande échelle**

L'architecte Emile Aillaud est mort jeudi 29 décembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Avec Emile Aillaud disparaît sans doute le dernier « monstre sacré » d'un après-guerre marqué par l'urbanisme des grands ensembles et de cette architecture dont le bon sens populaire aura fait non sans raison un « monstre froid », associé au mot peu valorisant de béton. Pourtant, Aillaud était l'un des premiers, dans des opérations de plusieurs milliers de logements, à avoir tenté d'introduire un humanisme en rupture avec les dogmes du style international. À avoir clairement marqué sa volonté de « casser la boîte ». En cela, les architectes du renouveau

français lui doivent sans doute beaucoup.

Né à Mexico en 1902 dans une famille française émigrée, il vint à Paris en 1910 avec sa mère. Après ses études d'architecture à l'École des Beaux-Arts, il devait attendre la fin de la crise de 1929 pour commencer à travailler : il réalise le pavillon de l'élégance à l'Exposition universelle de 1937 et renouvelle cette expérience en 1939 à New-York. Comme à beaucoup de ses confrères, l'après-guerre et la reconstruction vont lui donner l'occasion d'exercer son talent dans la réalisation d'une série de bâtiments industriels en Lorraine, dont il est l'architecte urbaniste de 1945 à 1950.

Dans les années 50, il va commencer à affronter le problème des grands ensembles, c'est-à-dire de séries de milliers, voire de dizaines de milliers de logements. Opérations considérables autant que rentables dans lesquelles il doit faire la part de procédés de préfabrication lourde, et celle de cet humanisme qui le caractérise toujours, à côté du travail de confrères moins soucieux de qualité. Dans les années 60, la construction de la Grande Borne à Origny, puis dans les années 70 celle de l'ensemble de Chateaufort-Vignes, près de Poissy, le désignent comme un pionnier de la couleur, de la couleur, en un mot d'un nouvel urbanisme. Toujours il s'associera des artistes, comme Cremonini, Rieti, Fanti, Lalanne. Cette architecture semble appartenir aujourd'hui à un autre âge, et parce que Emile Aillaud aura connu une double célébrité, par sa carrière et par ses inoubliables relations, on en fait quelquefois, bien à tort, le symbole du désastre des grands ensembles. Il est, en fait, même si ses conceptions ne peuvent être reprises, le premier penseur de la nouvelle architecture française.

**Selon le « Financial Times »**  
**M. Rocard à « manoeuvré habilement »**

Le Financial Times du jeudi 29 décembre consacre un article à la situation politique et économique de la France. Le quotidien britannique juge notamment que, à l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard a « manoeuvré habilement dans ce qui, au départ, paraissait une situation ingérable ».

Le Financial Times estime toutefois que « ce serait un erreur de croire que des perspectives économiques relativement favorables et la réussite du gouvernement dans le traitement des graves du secteur public ont dissipé tous les nuages sur la politique française. (...) Néanmoins, il est clair qu'il serait difficile pour M. Mitterrand de trouver un remplaçant socialiste ou centriste qui soit plus apte que M. Rocard à combiner la tâche du gestionnaire économique et celle du tacticien parlementaire ».

**Ambitieux ! Précisez VOLVIC.**  
« Certains affirment que je poursuis une ambition démesurée, la simplicité. C'est vrai. Elle m'a mis à la recherche des valeurs les plus vraies, les plus pures... »

VOLVIC chez CONTI Paris 16<sup>e</sup> Tél. : 47 27 74 67

Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

**L'ATREUILLE**  
SOLDES ANNUELS à tous nos rayons

62 rue St André-des-Arts 6<sup>e</sup> Tel. : 43.29.44.10

PARKING S'ÉTENDANT À NOS MARCHANDISERIES

**SOLDES HIPPOLYTE PARIS**

G. ARMANI HUGO BOSS  
BASILE - BYBLOS - CERUCCI OFF FERRÉ - ICEBERG - E. ZEGNA

19-21, RUE DE L'ANCIENNE-COMÈDE 75000 PARIS 12-14, BOND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES 75008 PARIS

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1988 a été tiré à 468 334 exemplaires

**NEUBAUER**  
et son équipe vous souhaitent une bonne année 1989 en PEUGEOT

7, bd. Gouvion St-Cyr 75007 PARIS ☎47.65.02.44  
10, rue Carnot 75007 PARIS ☎42.70.67.69  
4, rue de Châteauneuf 75009 PARIS ☎42.65.54.34  
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.01.21